Le Petit Liseron

De l'avenir de l'association

n° 1 /2013

Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne
Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'association Faune et Flore de l'Orne.

CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES-NATURE

A.F.F.O.

Dimanche 10 février : Les conifères
Rendez-vous: 14h 30, parking du lycée Jean Monnet, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Dimanche 24 février : Échanges naturalistes
Rendez-vous : 14h 30, maison pour tous, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Dimanche 10 mars : les oiseaux et leur chant
Rendez-vous : 14h 30, maison pour tous, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Dimanche 17 mars : Sortie oiseaux
Rendez-vous : 9 h, chapelle St Barthélémy, ST Germain du Corbéis
Sortie animée par : Jacques Bellanger

Samedi 23 mars : nuit de la chouette
Rendez-vous : sur réservation au 02 33 85 36 36
Sortie animée par : A. Lemarquer et C. Delcloy

Dimanche 24 mars : cours d'eau
Rendez-vous : 14h , rive de la Donnette, sortie de Bretoncelles, direction Longny
Sortie animée par : Aurélien Cabaret

Samedi 13 avril : premières fleurs du Perche
Rendez-vous : 9h 30, place de l'église, Bellême
Sortie animée par : François Radigue

Chantiers Nature :

Samedi 9 février: 9h, site de la Lambonnière, Pervenchères

Samedi 23 février : site des Houlles Blanches
R V : 9h 30, sur le site (St Martin du Vieux Bellême)

Samedi 9 mars : carrière de Belleau
R V : 9h , sur le site (Argentan)

Samedi 30 mars : carrière de la Tourelle
R V : 9h , sur le site (Aubry en Exmes)

Les chantiers durent toute la journée, apportez votre pique-nique si vous le désirez et venez nombreux aider l'AFFO à entretenir ces sites remarquables dans une ambiance sympathique.
Toutes les informations concernant ces activités sont à demander au local

Rencontres naturalistes

Vendredi 8 mars au lycée agricole de Sées, à partir de 19 h 30

Gratuites, ouvertes à tous, elles se déroulent sous forme d'expositions, d'exposés, de projection et de discussions sur le thème du naturalisme

Le GOA

Samedi 23 mars : 10ème nuit de la chouette
Rendez-vous : 20h 30, place de l'église, Couptrain
Sortie animée par : Pierre Guillaume

Val d'Orne environnement

Vendredi 22 mars : Fréquence grenouilles
Rendez-vous : 20h, place de la Mairie de Putanges Pont-Ecrépin
Sortie animée par : David Vaudoré

Dimanche 14 avril : Balade botanique
Rendez-vous : 14h, place de l'église, Ste Honorine la Guillaume
Sortie animée par : David Vaudoré

Du 26 au 29 mars 2013, les étudiants en BTS Gestion et Protection de la nature organise le festival

CINÉ ENVIRONNEMENT

Films, débats, rencontres passionnantes sont au programme de cette 19ème édition qui se déroulera au cinéma Rex de Sées.

Vous trouverez le programme ci-joint ou sur le site :
http://cineenvironnement.wordpress.com/

Sommaire

Noces florales p 4
Par Michel Provost

Allez les vers ! p 7
Par Claude Maupay

La bourrache p 9
Par Rosine Guerchais

Le hibou moyen duc p 10
Par Nicole Callas

Dossier : pour une administration durable de l'association p 11
Par Serge Lesur,

Les rencontres naturalistes p 16
Par Martine Lesur

Des nouvelles de la liste p 20
Par Martine Lesur

Réunions p 23
Par Pierre Legot

Grille nature p 24
Par Michel Provost

Appel aux élus …

Par Serge Lesur

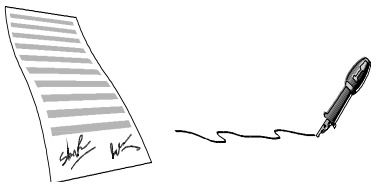

Lors de l'assemblée générale de l'association, le 26 janvier dernier, des élus nous avaient fait l'honneur d'être présents C'était donc l'occasion de faire part des inquiétudes du monde associatif face aux enjeux des années à venir. Je reproduis ici une partie du discours prononcé en guise de rapport moral.

(…) Je voudrais profiter de la présence d'élus à cette assemblée générale, et en particulier du député de la circonscription, pour dire combien nous avons besoin, nous les associations, de l'aide de l'Etat et des collectivités et pas seulement d'une aide morale, même si celle-ci est toujours agréable ! Le secteur associatif représente dans le secteur de l'économie sociale et solidaire un poids considérable. En France, dans ce secteur pas moins de 170 000 associations emploient 1 780 000 salariés. Mais, basée sur des principes de non profit et travaillant dans des secteurs peu porteurs et assez pauvres, cette économie n'est pas « rentable » au sens habituel du terme. Dans le domaine de l'environnement en particulier, mais pas seulement, il n'y a pas d'argent pour payer à son juste coût les prestations réalisées par les associations de bénévoles employant des salariés afin de mener à bien les missions qui leurs sont confiées, les travaux demandés. C'est d'ailleurs parce que ce n'est pas rentable qu'on laisse ce « travail » aux associations ! Et il faudrait qu'elles réalisent ce travail non seulement de façon bénévole pour ce qui est de l'administration de l'association, de sa gouvernance, de la définition de la politique à suivre, des missions à remplir, voire de l'investissement, etc. mais aussi à perte pour ce qui est de la rémunération de ses salariés (eh oui maintenant il faut « professionnaliser » !). Même les meilleurs mathématiciens ne peuvent résoudre cette équation.

Aussi, tant que sont reconnues les capacités, les compétences et la réalité du travail, et que cette reconnaissance passe par l'octroi d'aides financières de la part des administrations ou des collectivités, cela fonctionne, même si pour nous dirigeants c'est parfois très compliqué. Mais que vienne l'arrêt des aides ou des financements, et c'est un pan entier de l'économie qui s'effondre, jetant au chômage un nombre très important de travailleurs et laissant, en plus, un important travail non fait … et qui ne sera fait par personne d'autre ! Qui consultera les enquêtes publiques ? Qui fera de l'éducation à l'environnement en milieu scolaire ? Qui fera des inventaires faunistiques et floristiques ? Qui fera de l'éducation populaire en matière d'environnement ? Qui défendra la nature, les espèces, la biodiversité ? Qui siègera dans les commissions ? Qui alertera sur les problèmes environnementaux ? Qui, qui qui ? La liste des questions est très longue. Mais la réponse à toutes ces questions est simple, unique : personne ! Or notre société, notre pays a besoin de cette expertise. Ce principe de protection de la nature a été reconnu par la Loi fondatrice de 1976, par toutes les lois qui en découlent, du code de l'environnement et, depuis le 28 février 2005, par l'intégration dans le bloc de constitutionnalité du droit français d'une charte de l'environnement ainsi « adossée à la constitution » de notre pays et reconnaissant les droits et les devoirs fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement. Ce projet de loi constitutionnelle a été entériné par 531 voix contre 23 ! Alors quels moyens pour faire respecter les lois, pour faire tout ce travail ? Les financements, donc, semblent se tarir et lorsque la crise est présente on resserre les cordons de la bourse en commençant par tout ce qui concerne la culture et l'environnement ! Attention danger !

Monsieur le député, Messieurs les élus, responsables de collectivités locales sachez préserver les budgets nécessaires au fonctionnement du milieu associatif afin d'assurer une meilleure connaissance de notre patrimoine naturel et la défense de notre environnement. Nous ne sommes pas « hors de notre environnement », nous sommes « dans notre environnement » et nous ne pouvons nous passer de lui. Et le travail que nous fournissons est beaucoup plus « rentable » qu'on pourrait le penser à première vue. Je suis prêt à développer tous ces points avec vous en un autre lieu et en un autre moment, si vous en êtes d'accord. (…)

Suite à cette intervention, le député présent, tout comme le conseiller général, nous a dit tout le bien qu'il pensait de l'AFFO et qu'il était prêt à nous recevoir afin que l'on puisse exposer nos remarques, revendications et souhaits. Ce que nous ne manquerons pas de faire rapidement.

Noces florales

Par Michel Provost

Allogamie par le vent : anémogamie.

Le transporteur de pollen d'une fleur à une autre est ici le **vent**. On parlait autrefois de pollinisation anémophile ou d'anémophilie.

Il s'agit d'un vecteur très puissant puisque capable de faire parcourir au pollen des dizaines voire des centaines de kilomètres et même plus s'il atteint la stratosphère et les jets-streams. Se pose déjà le problème de sa survie dans de telles conditions : dépressurisation, froid intense, durée de voyage - ce dernier danger se retrouvant même à des altitudes plus modestes. Une autre complication réside dans la dispersion au cours du voyage : une densité d'un millier de grains de pollen au décimètre cube d'air à la source peut tomber à un ou deux au bout de 500 mètres de transport chaotique par un vent violent et du coup réduire à presque rien les chances de satisfaire les besoins d'un stigmate correspondant. À ce propos, rappelons qu'il faut un grain de pollen par ovule et donc, par exemple, au moins 25 grains pour un pistil contenant 25 ovules, nombre non extraordinaire à travers le monde des plantes à fleurs (certes, un seul chez les Composées, 4 chez les Labiées mais 30 chez les primevères, 50 chez de nombreuses Caryophyllacées, 80 chez les épilobes, plus de 100 chez le coquelicot et ne parlons pas des orchidées chez lesquelles on dépasse souvent le millier…).

Le pollen des plantes anémophiles présente un certain nombre d'**adaptations** simples mais efficaces. Les grains sont petits (diamètre de 10 - 25 µm), légers, facilement « séparables » après la méiose et produisant donc une poudre fine et sèche. Ils sont peu ornementés, souvent presque lisses (voir figure) mais pas tout à fait. Signalons à ce propos qu'il a été démontré qu'à impulsion et poids égaux la balle de golf avec ses petites dépressions à la surface va plus loin qu'une autre qui serait parfaitement lisse. Enfin, ils sont produits en grande abondance ce qui permet de compenser la déperdition évoquée plus haut.

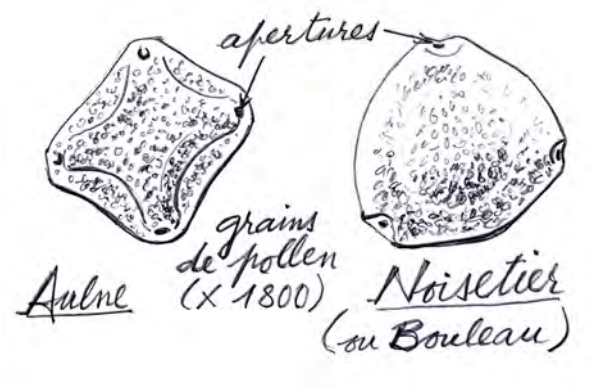

Les inflorescences, les fleurs, les étamines apparaissent généralement bien dégagées, souvent souples (voir les chatons mâles du noisetier ou les étamines des Graminées), toutes dispositions facilitant l'agitation par le moindre souffle de vent et la libération puis la mobilisation du pollen. En complément, le pistil correspondant présente souvent des stigmates longs, volumineux, poilus ou plumeux (voir chez le noyer), bien apparents et jouant le rôle d'un filtre à air capable de capter au passage toutes sortes de particules et bien sûr aussi des grains de pollen de la même espèce.

Les fleurs anémophiles sont le plus souvent petites, discrètes, peu colorées (vertes, jaunâtres, brunes, grises), apétales voire totalement apérianthées (c'est-à-dire sans pétales ni même sépales) et dépourvues de glandes nectarifères. Leur petitesse se trouve souvent compensée par leur regroupement en grand nombre dans des inflorescences, elles très apparentes tels les chatons (chaton mâle du noisetier avec 40 - 60 fleurs ; chaton femelle du bouleau avec 30 - 40 fleurs).

Autant d'adaptations qui, sans tomber dans le finalisme, apportent de belles compensations à un système de pollinisation bien rudimentaire et aléatoire.

Voyons quelques **exemples**.

La plupart des grands arbres forestiers indigènes de la région (chênes, hêtre, charme, bouleaux, aulne, tremble) étaient regroupés autrefois sous le vocable d'**Amentifères** ou arbres à chatons (du latin *amentum* = chaton), ces chatons répondent parfaitement aux besoins d'une pollinisation anémophile. Appartenant à cette catégorie mais probablement pas autochtones, il convient de signaler le châtaignier et le peuplier ainsi que le noyer mais ce dernier surtout planté. À propos du châtaignier se pose une question : « Et le miel de châtaignier ? N'y aurait-il pas du nectar dans les fleurs ? ». Non, mais en juin, période de grande activité de la ruche, c'est l'énorme production de pollen odorant de cet arbre qui attire les abeilles et participe à la fabrication du précieux produit.

Le **noisetier** n'est qu'un arbrisseau, mais d'un point de vue floral, il fait également partie des Amentifères. Très répandu, il constitue un beau sujet d'étude de détail. Les chatons mâles s'épanouissent dès janvier lorsque l'hiver est doux. Ils comportent 150 à 200 écailles (= bractées) disposées en double hélice autour d'un axe très souple. Chaque écaille abrite une fleur mâle réduite à quatre étamines bifides conduisant à huit loges polliniques séparées (la fleur se situe sous la bractée mais c'est tout à fait normal puisque le chaton est un épi retombant, pendant, inversé). La production de pollen s'avère énorme : un chaton fournit au moins quatre millions de grains (en cas de maturation groupée, l'environnement d'un gros noisetier se trouve pulvérisé de jaune !). À ce moment les chatons femelles restent encore secrets, sous la forme de bourgeons un peu plus gros que la moyenne. Ce n'est qu'en février-mars qu'ils se signaleront par des filaments rouges dépassant leur sommet. Le pollen a été disséminé depuis longtemps mais il y en a eu de piégé dans les poils qui

bordent les écailles femelles. En s'allongeant, les stigmates, un peu collants, les captent au passage ; la fécondation est en route…

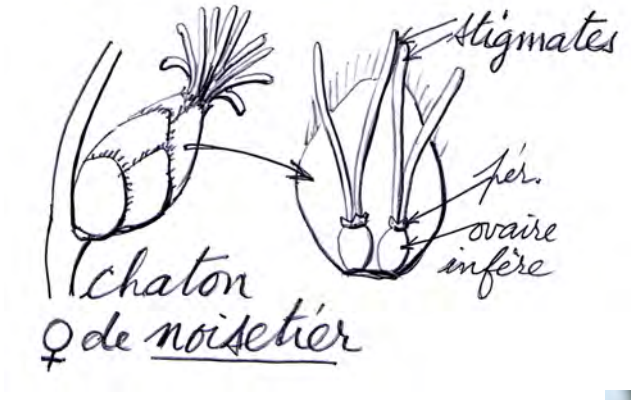

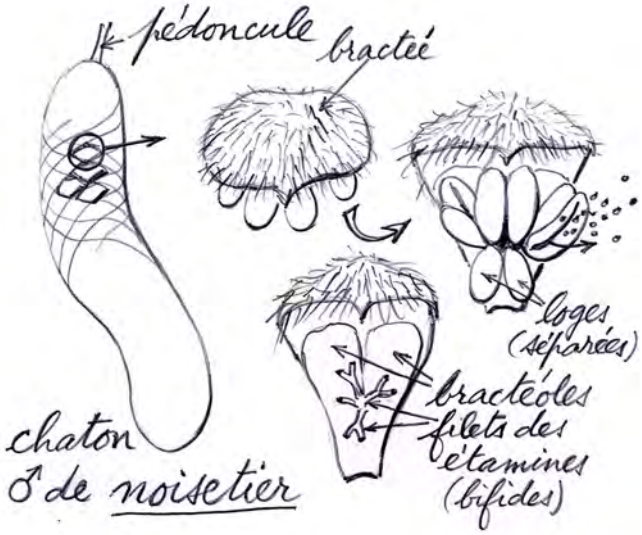

Noisetier : chaton femelle (à gauche), chaton mâle (à droite)

Les Salicacées font partie des Amentifères. Si les peupliers correspondent parfaitement aux caractéristiques du groupe, les **saules** s'en écartent quelque peu. Certes, ils présentent des chatons, les uns mâles et les autres femelles, ici portés par des individus différents puisque le genre est dioïque, mais ces chatons sont dressés, rigides et les fleurs présentent chacune une petite glande nectarifère. L'anémogamie reste majoritaire mais la visite de certains insectes printaniers n'est pas refusée… Serait-ce là un pas vers l'entomogamie ?

Saule : chaton mâle

Restons parmi les arbres avec les **pins**. Comme toutes les Gymnospermes, ils pratiquent l'anémophilie mais à un degré très poussé en ce qui concerne l'appareil mâle. Chaque printemps, à l'extrémité de certaines branches, à la base de la jeune pousse de l'année qui démarre, apparaissent 20 à 30 petits cônes mâles comprenant chacun une centaine d'écailles porteuses de deux sacs polliniques à leur face inférieure, lesquels produisent chacun environ 500 grains de pollen. À la quantité énorme produite par un seul arbre s'ajoute la légèreté du grain de pollen. Il est assez gros (30 - 60 µm) mais présente sur les côtés deux ballonnets remplis d'air qui lui confèrent une faible densité ainsi qu'une large surface portante. En Gascogne, en mai, lorsque les millions de pins maritimes de la forêt landaise libèrent leur pollen, ce sont de véritables nuages jaunes que le vent transporte et dépose sur tous les objets restés à l'air libre, phénomène bien connu dans la région sous le nom de « pluie de soufre ». Les mêmes grains de pollen à ballonnets se retrouvent chez les sapins, les épicéas et les mélèzes.

On raconte l'histoire d'un **dattier** femelle planté sur la Côte d'Azur et considéré comme stérile jusqu'à ce qu'une année un dattier mâle situé à 200 kilomètres se mette à fleurir et déclenche chez le premier la production de fruits.

La fleur des **Graminées** s'avère très simple, dépourvue de périanthe, d'abord discrète et cachée entre les glumelles de l'épillet. C'est tout autre chose lorsqu'elle s'épanouit : trois (rarement deux) étamines jaillissent avec chacune leur très long et fin filet portant une grosse anthère fixée en son milieu en un point flexible et produisant un abondant pollen pulvérulent. Le tout, secoué par le moindre souffle de vent, peut libérer des milliers de grains jaunes. Dans la foulée sortent deux longs stigmates hérissés comme des gouppillons et prêts à capter toute particule en suspension dans l'air. Toutes les adaptations de base en vue de l'anémogamie se trouvent rassemblées là ! Signalons toute fois que si ces dispositifs s'avèrent fonctionnels et très efficaces chez la plupart des Graminées sauvages, ils ne servent à rien chez le blé et quelques autres céréales cultivées qui pratiquent l'autogamie avant l'ouverture des glumelles au mépris de ces remarquables dispositions… Cela se trouve sans doute lié aux nombreuses manipulations, hybridations et sélections opérées par l'homme depuis des millénaires.

Il suffit d'imaginer les milliards de grains de pollen émis en juin par un hectare de prairie naturelle pour comprendre l'origine du calvaire des personnes sujettes au « rhume des foins »…

À propos d'allergie et de pollen, parlons un peu de l'**ambroisie**. Cette composée d'origine nord-américaine se trouve largement naturalisée dans la vallée du Rhône au sud de Lyon ainsi que dans les vallées adjacentes (Drôme, Ardèche, Durance….). Elle est annuelle et forme parfois des populations très importantes (friches, bords de routes). Bien que non spécialement anémogane, elle disperse aussi son pollen par cette voie or celui-ci s'avère violemment allergisant. Surtout cantonnée jusqu'à maintenant dans la moitié sud du pays, il semble qu'elle « remonte » peu à peu. Il y a quelques années, des filtres à air spéciaux ont été installés en différents points de la ville de Caen en vue de repérer les périodes de charge pollinique maximale et d'en identifier les composants. Ceci en vue d'alerter les personnes gravement sensibles pour qu'elles prennent certaines précautions. Or, dès le début de l'opération, un grain de pollen d'ambroisie a été reconnu (il est très particulier morphologiquement) alors que personne n'avait observé la plante dans les parages . Dans les années qui ont suivi, quelques pieds ici ou là ont été vus dans les environs mais il n'y a pas jusqu'à présent de tendance invasive. Amusante cette découverte d'une nouvelle espèce d'abord par son pollen, non ! ?

Pour la plupart, les végétaux anémophiles appartiennent à des groupes qui vivaient déjà sur la planète au début du crétacé. Il s'agit donc de plantes archaïques et bien que les insectes existassent déjà à cette époque, la coévolution entre les animaux et les végétaux menant à la zoogamie en était sans doute encore à ses balbutiements. En un mot, l'anémogamie a précédé la zoogamie.

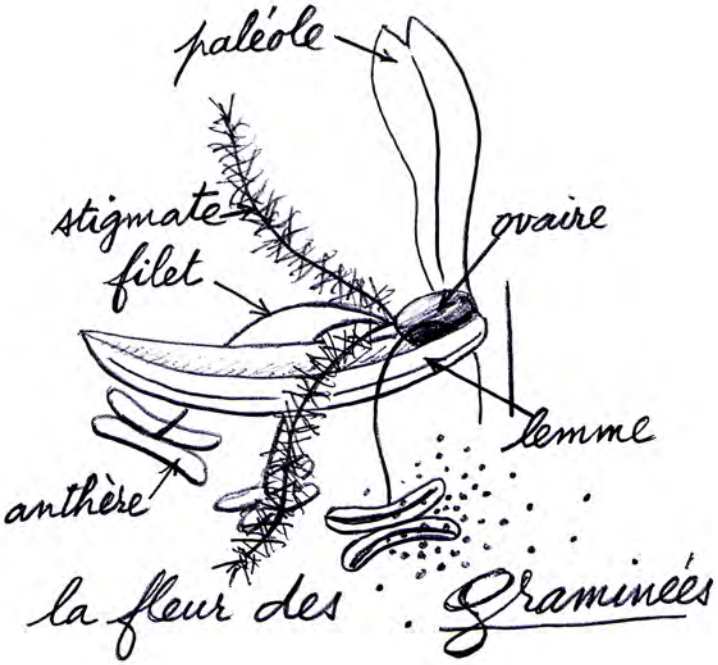

Allez les vers ! Un inédit de Claude Maupay

aysans qui bichonnent leurs vers de terre et qui parlent des abeilles, des chouettes et du renard...

Un vieux monsieur, chapeauté de vert et l'air évaporé, vient de rentrer dans le pré. Pourtant en ce moment pas de rosés à récolter ni quelconque plante à déterminer. Intrigué par son air préoccupé, sa musette archaïque et son antique accoutrement de savant, je vais le saluer.

- Bonjour professeur Tournesol.

- Ah, bonjour mon garçon, il est donc à vous ce pré ? Permettez que j'y fasse quelque investigation. Je suis mandaté par des paysans sans doute un peu fous, mais assurément, c'est mon intime conviction, par des sortes d'écolos révolutionnaires, des rêveurs visionnaires, donc des précurseurs ! Ne faites pas cette mine incrédule, si, si, ça existe et je les connais assez bien. Ils sont tout cela à la fois ces dégourdis avec leurs deux pieds non pas dans le même sabot, mais bien sur terre. Sur une terre, disent-ils, qui sent bon, une terre qui donne la vie à la vie et qui accueille autant les vers de terre que les abeilles. Figurez vous qu'ils prétendent non seulement la maintenir en bonne santé mais encore l'améliorer et faire de leur rêve une réalité. Ils veulent sans regrets ni remords, mais avec enthousiasme et fierté, la passer en continuité aux mains de la prochaine lignée. Pour cette bonne cause, je vais l'explorer plus avant, ici, dans votre pré, en essayant de percer ses secrets. Tenez, si vous voulez m'accompagner et ménager mes vieux os, prenez donc une pelle et creusez. Allez, et n'ayez pas peur de vous pocrasser*

On s'est alors enfoncé dans les trente premiers centimètres de la terre du pré pour y regarder de plus près et, sûrement comme le dit Mr Tournesol, se bernouser. Pour l'accompagner dans ses investigations, sa musette contenait en tout et pour tout une loupe ordinaire, une binoculaire, quelques fioles et un très gros livre de détermination. Comme quoi, même pour de grandes découvertes, la simplicité peut être de mise....

J'espère apporter ma petite pierre à leur édifice me confia le génial professeur, et encourager de la sorte ceux qui alertent dans l'insouciance générale sur les dangers qui planent sur la santé de la terre et de ses nombreux habitants. Ces gens là, que certains trouvent facétieux, avancent qu'une terre ne vit que grâce à une extraordinaire foule d'organismes, inconnus pour la plupart, ses innombrables habitants. A ce moment Tournesol me fit un long laïus pour m'expliquer qu'il est d'autant plus difficile d'en parler, de négliger leur présence, d'ignorer leur boulot, que pour les repérer il faut beaucoup de persévérance. Bien sûr, me dit-il, vous entendez ça et là, parler de la "vie" du sol, mais on ne s'appesantit guère là-dessus, on évoque si peu le sujet qu'on pourrait le croire ou sacré ou tabou. Pourtant, vous le savez comme moi, ce qu'on en cause de la terre. De la superficie des champs, des ares et des hectares, de la dernière vente et de son prix qui ne cesse de grimper, des sujets sur lesquels on ne tarissait guère les jours de marché. Quant à son physique, j'écoute qu'on le détaille par le menu, qu'on avance ses qualités, qu'on cache parfois ses défauts. La terre, mélange naturel d'argile, de limons, de sables, de calcaire, on la qualifie selon les proportions, grosse, lourde ou légère, mouillante ou séchante, mais le plus souvent on dit qu'elle est à travailler selon le temps, de bonne composition, pas facile à prendre ou avec celle là il faut y aller doucement et attendre qu'elle soit prête et bien ressuyée. Vous voyez, un vocabulaire et des propos qu'une marieuse utiliserait pour vanter les qualités d'une future fiancée. Mais pour les dessous, hein ? Bernique, motus, pas le moindre mot !

Pour ma part je savais que notre scientifique érudit connaissait bien le milieu paysan et la vie du sol, et pour qui possède une curiosité naturelle, c'était une occasion inespérée que d'assister un éminent savant. En effet, je subodorais la complexité du fonctionnement de la terre, la difficulté d'en découvrir la vie intime et d'identifier ses composants. Je pensais même que nous n'arriverions pas à les dénombrer tant ils apparaissaient fourmillants et minuscules. A ce moment, les lèvres du professeur semblèrent marmonner comme une prière. Je crus entendre quelque chose comme " *à vous troupes légères qui d'une aile passagère par le monde volez"*...le si joli poème* de Du Bellay. Non, il s'adressait aux minuscules et murmurait le sien qui débutait ainsi "*à vous inconnues de la terre qui en toutes durées œuvrez pour sa bonne santé.....* C'était une ode aux humbles merveilles d'en dessous. Sans doute qu'avant de les identifier il souhaitait les saluer afin de les mettre en bonne disposition. Je m'apprêtais donc sous sa houlette à découvrir de très près ces populations, à première vue secrètes et pullulantes qui mériteraient, selon lui, d'être appelées " merveilles minuscules". Le suspense s'épaississait.

A la première pelletée retournée ça gigotait. Nous découvrîmes des vies connues et faciles à dénombrer : deux ou trois vers de terre, quelques fourmis, une scolopendre, des iules, un ver fil de fer, un ver blanc, la larve d'un hanneton, pas mal d'araignées, quelques limaces et plusieurs insectes du genre coléoptères, bousier et carabe doré. La macrofaune annonça Tournesol, en touillant les mottes pour mieux les égailler et compter son petit monde sans en oublier. Regardez bien et réfléchissez à l'importance de notre trouvaille juste dans cette petite pelletée Prenez en considération rien que ces chers vers de terre qui se tortillent dans votre main. Ces lombrics, les achées de chez vous si je comprends bien, nous allons extrapoler et calculer leur masse sur la surface de la parcelle. Nous avons là une quantité invraisemblable d'êtres vivants, que j'estime entre cent et quatre cent tonnes* par hectare. Ahurissant, sidérant ! Cependant le résultat d'un rapide calcul mental me fit douter de la raison du professeur : dix kilos de lombrics au mètre carré ça pouvait peut-être se concevoir, mais quarante... là, on marchait sur du glissant.

Ses petites lunettes rondes sur le front lui donnaient un petit air ahuri mais ne l'empêchèrent pas, avec

force moulinets de sa canne et des bras, de me donner un cours ex cathedra sur le ver de terre et sur ses innombrables bienfaits. Songez énonça-t-il, que cette merveille fait partie de l'embranchement des Annélides, de la classe des Clitellates, de l'ordre des Oligochètes et de la famille des Lumbricidés ou Lombrics qui regroupe l'ensemble des vers de terre, soit au moins treize familles et plus de cinq mille espèces décrites (et à ce jour, je l'avoue, de très nombreuses autres pas encore connues). Sa diversité spécifique et génétique, son activité et son écologie en font un acteur majeur, vous entendez bien, majeur, dans la structuration et l'entretien des propriétés physiques des sols, dont leur capacité à retenir* et épurer l'eau et dans la qualité du fonctionnement des agro écosystèmes. C'est notamment un mélangeur et un minéralisateur de matière organique qui peut descendre jusqu'à deux mètres de profondeur. Pourtant époumoné par sa longue tirade, Tryphon brandit sa canne au ciel et ajouta avec véhémence une dernière phrase qui semblait résumer le rôle du lombric et les dangers qui le guettent. Soyez en persuadé, et je le répète (là je trouvais que le professeur ressassait un peu et prenait son rôle pédagogique plus qu' au sérieux) il joue un rôle écologique capital et trop souvent ignoré dans la vie et l'organisation du sol. Mais hélas, des pratiques agricoles comme le labour et l'usage abusif d'engrais et de pesticides entrainent une régression drastique et sans doute catastrophique de leur quantité, une altération du fonctionnement du sol, donc du maintien de sa fertilité. Ses sourcils en accent circonflexe, le teint empourpré, on voyait comme le nez au milieu de la figure que le professeur en véritable avocat du lombric vitupérait intérieurement contre cette ignorance coupable qui entrainait dans sa gabegie la ruine des sols et augurait de misères et de pénuries à venir.

Tout était dit ! ou presque ! car il me fallut arrêter le professeur qui emporté par sa fougue et à en perdre le souffle, semblait capable de débiter par cœur toute l'encyclopédie des annélides et leurs extraordinaires bienfaits. Or nous n'en étions qu'à la partie superficielle, et il nous fallait creuser pour atteindre le cœur de cible prévu par Tournesol, percer les secrets de la vie souterraine du sol.

Les autres pelletées apportèrent leur lot de surprises et de découvertes aussi extraordinaires. les unes que les autres. Le professeur qui avait sorti loupes et microscope, posé des fragments de terre entre lames et lamelles, colorié quantité d' échantillons, s'échauffait, allant de ho! en ha! s'extasiait, et m'invitant à poser les yeux sur la loupe, s'écriait : voyez..voyez...regardez-moi ça ..mais ce n'est pas possible...oui, oui, cela dépasse l'entendement... stupéfiant… étonnant… ahurissant..,toute une série de superlatifs dont il semblait vouloir en tarir la liste.

Les yeux rivés sur les objectifs de sa loupe binoculaire, j'assistais en effet au plus étrange spectacle qu'il m'ait été donné de voir. Défilaient à la queue leu leu, sous mes yeux incrédules des êtres complètement inconnus. Des animalcules sortis du cerveau d'une fertilité, d'une créativité - géniale serait un trop faible mot pour les qualifier - sans limite. Nous étions comme plongés dans les abysses de la création. Des noms inconnus, des chiffres astronomiques sortaient en bouillonnant des lèvres et des moustaches du professeur..

Oui, vraiment, nous voguions sur une exo planète et Tournesol exultait.

Ce fut un voyage immense que la découverte de la microfaune du sol. Pour votre gouverne, prenez donc note de l'énumération succincte de nos découvertes m'ordonna mon savant cicérone. Des nématodes (cent mille espèces au bas mot et de vingt mille à cinq cents mille au mètre carré) , des collemboles (des arthropodes pancrustacés, deux mille espèces en Europe) des acariens (cinquante mille espèces) tous ingénieurs spécialisés décomposant la matière organique, les champignons (des milliers d'espèces) un monde pharamineux dont on ne connait pas encore tous les rôles décomposeurs et mycorhiziens. Il me fallait encore ajouter arachnides, protozoaires, la liste s'allongeait s'allongeait et je noircissais le papier des noms de toute une faune de micro organismes extrêmement inconnus, qui pullulaient et foisonnaient à l'envi. Comme pour appuyer son énumération, Mr Tournesol me prit et me tint familièrement le bras : tenez cher ami, un dernier chiffre pour situer l'énormité et le foisonnement de la vie du sol. Ces protozoaires, ces cellules uniques et extrêmement complexes, aux rôles innombrables et majeurs, on ne les comptera pas pour la bonne raison que l'on en trouve, essayez d'imaginer, de un à deux millions par gramme de terre. Oui, dans un seul gramme de terre.

Chapeau de travers et barbichette en avant, le professeur n'avait cessé de passer du microscope à mon carnet tout noir de notes pour m'en faire toujours rajouter. Je le savais, je m'en doutais jubilait-il.. Enfin, exténué par une journée entière de prospection, il reposa ses lorgnons sur son nez, rajusta son couvre-chef et désignant la terre de sa canne, dégagea en trois mots la philosophie de "nos" découvertes exploratoires.

Voilà un sol bien vivant, un sol prospère, celui que je souhaite à tous ceux qui veulent cultiver proprement, pour la santé des aliments et de ceux qui les consomment Telle fut sa brève mais édifiante conclusion*.

Pour ma part, subjugué par toutes nos découvertes, je compris que respecter la vie du sol est essentiel pour la survie de la terre, donc de l'humanité et qu'un savant comme Tryphon Tournesol qui défend si ardemment ces thèses, mérite parfaitement le titre de savant paysan. Il avait d'ailleurs déjà été élevé au titre d'officier du mérite agricole par un ancien président.

Paroles choisies de paysan.

Ce sont celles d'un paysan du cru (il habite pas loin du petit pré où Tryphon s'est invité pour m'y faire découvrir la vie souterraine du sol) qui décrit dans une profession de foi, son parcours à la découverte du sol de sa ferme. C'est celui d'un agriculteur curieux qui bichonne ses vers de terre en ne labourant plus depuis longtemps. Un parcours qui illustre parfaitement les propos et la démarche de curiosité du professeur Tournesol et qui signe " éleveur de vers de terre du début du XXI éme siècle". Voici quelques courts extraits de son article "agriculture étonnamment innovante" *

...Mr Manfred ne parle pas de chimie, mais il nous parlera de sol en santé, d'humus, d'odeur de la terre, d'une terre qui sent bon, qui produit des plantes saines et de qualité

... conférence de Mr Claude Bourguignon. Ce monsieur fera en sorte que je me décide. J'ai envie de passer à l'acte pour me détacher de l'étiquette « d'agriculteur pollueur », et de donner un rôle écoresponsable à mon métier.

... je peux enfin mettre en œuvre de nouvelles pratiques qui vont allier performance économique et bienfait écologique. Petit à petit, je vais comprendre que je vis au milieu d'un système et que tout est un ensemble qui doit s'harmoniser en symbiose avec la nature, et non se succéder ou se contredire

...slogan « On ne fait plus labour, mais on sème toujours ».

..Ainsi les scientifiques et les chercheurs écoutent, à leur grand étonnement, des paysans parler du rôle des abeilles, des chouettes ou du renard.

...le paysan raconte comment l'usage intensif de la chimie (les produits finissant en «-cide ») ou des machines ont détériorés son outil de travail qu'est le sol. Il exprime aussi comment petit à petit avec l'aide des vers de terre, des auxiliaires, des enchainements culturaux, il va rétablir la vie de son sol. On a vu dans ces grands colloques des gens d'influence venir écouter avec respect ces paysans humbles, pas trop habitués à discourir devant une audience.

...Conséquemment, une prise de conscience du besoin de changement commence à germer ...

** pocrasser : terme prouvant les origines rurales du professeur Tournesol et qui signifie se salir. Se bernouser aussi .*

** poème : ..et d'un sifflant murmure l'ombrageuse verdure doucement ébranlez..: D'un vanneur de blé au vent.*

** quatre cents tonnes : le professeur Tryphon pècherait-il par excès d'optimisme. Quatre tonnes à l'hectare, serait une très belle densité et le signe d'un excellente santé. Cependant qui croire ? Car le courrier de l'environnement de l'INRA (n°47 juin 2003) annonce, lui aussi de cent à quatre cents tonnes de lombrics à l'hectare...*

** capacité à retenir l'eau : on considère que sur un hectare, les lombrics permettent, grâce aux réseaux de leurs galeries, de retenir et d'emmagasiner des milliers de mètres cubes d'eau, tamponnant ainsi les inondations et permettant à l'eau de s'infiltrer dans les profondeurs et de remplir les nappes.*

** édifiante conclusion : la FAO a les mêmes conclusions. "Les communautés du sol et leurs activités sont fondamentales pour la fertilité des sols et la productivité agricole.*

** "Agriculture Etonnamment Innovante" : article que l'on pourra trouver sur le blog de Philippe Pastoureau. En réalité ce terme en cache un autre aux initiales identiques : AEI, Agriculture Ecologiquement Intensive. Une agriculture qui a compris l'intérêt de ménager et d'encourager la vie du sol, mais qui en utilisant engrais et pesticides, sans doute en moindre quantité, se soucie peut-être plus de la productivité et de ses rendements que de la qualité de sa production...AEI, un oxymore ?*

La Bourrache (*Borago officinalis* (famille des Borraginacées)

Par Rosine Guerchais

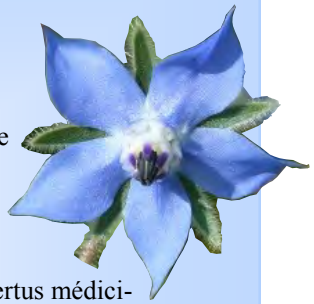

Borago provient du latin médiéval « borrago », et peut être d'un mot arabe « abü rach », père de la sueur à cause des propriétés médicinales de la plante.
« *officinalis* » indique qu'elle était très prisée, justement pour ses vertus, et vendue très tôt dans les officines.
Fleurs et feuilles se récoltent de la fin du printemps jusqu'aux gelées.
C'est à l'état frais que l'on l'utilise à des fins culinaires. On la fait sécher pour mettre à profit ses vertus médicinales. Les fleurs sont employées dès l'antiquité pour parfumer boissons fraiches ou salades. Certains leur attribuent un goût d'huitre, d'autres un goût de concombre.
Les toutes jeunes feuilles peuvent aussi s'ajouter aux salades, ou « aromatiser » les potages.
Vieilles, elles deviennent piquantes et il faut les faire cuire, en Italie, on en a fait des beignets, en Grèce, elles servaient à envelopper des boulettes farcies.
La bourrache contient du mucilage, du tanin, de la saponine, du nitrate de potassium et un peu d'huile essentielle.
Tiges, fleurs et feuilles, doivent à leur mucilage des vertus émollientes et expectorantes. Le nitrate de potassium leur confère des propriétés diurétiques et sudorifiques. On emploie la plante en infusion ou en décoction contre toux, rhume, bronchite, fièvres
C'est une excellente plante mellifère, très visitée par les abeilles, qui donne un miel de couleur clair.

L'omelette de bourrache

✻Battre les œufs avec un peu de fromage râpé, de l'ail, une pincée de sel et de thym.
Couper les feuilles de bourrache en lanières étroites et incorporer les aux œufs en mélangeant bien.
Laisser reposer
✻Faire chauffer l'huile dans une poêle et verser la mixture. Faire cuire de chaque côté, suivant l'épaisseur de l'omelette et la consistance que vous souhaitez.
✻La servir, saupoudrée de pimprenelle fraiche, finement hachée.

Le hibou moyen-duc

Par Nicole Callas

Cette année particulière point de vue météo nous a apporté quelques bonnes surprises.

En mars dernier, rentrant tardivement au bercail après une sortie cinéma, un cri un peu bizarre attire notre attention. Oreilles aux aguets, nous attendons une répétition…qui ne tarde pas, à intervalle régulier, tout prés de nous. Curieux de savoir qui est en visite chez nous, nous écoutons alors nos disques de chants d'oiseaux nocturnes. Nous découvrons rapidement que ce cri est celui du hibou moyen-duc.

Nous n'avons jamais eu le plaisir de voir ce bel emplumé. Dès lors, plusieurs soirs durant, dès la nuit tombée, nous sortons pour tenter de savoir s'il est encore là.
Surprise, nous l'entendons des semaines d'affilée.
Du coup, nous prévenons nos voisins de la présence de l'oiseau afin qu'ils nous aident à le repérer et, surtout à ne pas lui faire de mal.
Ces oiseaux ont encore mauvaise réputation dans la campagne, ici…mieux vaut expliquer certaines choses.
À force de chercher, bien sûr, nous finissons par le trouver. En plein après-midi, alors que je travaille au jardin, le regard attiré par des jeux de lumière dans les branches des grands sapins de nos voisins, je crois avoir repéré la bestiole. Puis, je descends à la maison chercher lunette et jumelles, histoire de vérifier si je me suis trompée ou non.
Miracle, le hibou est bien sagement collé le long du tronc, offrant son plumage aux rayons du soleil, les yeux clos. Absolument magnifique !
Je propose à tous mes voisins de venir découvrir et admirer cet oiseau que personne ne connait.
Tous sont enchantés par leur découverte et, je sais que maintenant, il sera protégé, du moins, je le pense.
Je sors les bouquins, afin de les éclairer un peu sur les mœurs de ce nouvel habitant de nos jardins. Je leur explique aussi que les pesticides et les gazons-moquettes ne sont pas recommandés pour le garder ici et qu'il a grand besoin de « vermine » pour nourrir ses petits.
À cette évocation, grimaces et moues sur les visages.
Je suis la seule ici à avoir un jardin « mal entretenu » car, tout autour, jardins et maisons de catalogue : rien qui vit, rien qui dépasse, tout au cordeau et au garde-à vous. Chez moi, la prairie naturelle est déjà haute et cela dérange.

Les semaines passent et le hibou, un jour se tait.

Folle rumeur chez les voisins : il est parti, nous avons fait trop de bruit, nous l'avons dérangé et, j'en passe. Les voilà dépités, eux qui avaient pris l'habitude de le montrer à leurs amis de passage, fiers comme un pape d'héberger un hôte si discret.

Moi, je sais qu'il est toujours présent, car j'ai bien vu un amas de branches, presque à la cime d'un groupe de sapins, toujours sur le terrain du voisin. Je ne suis encore sûre de rien, mais il se peut que notre hibou ait trouvé une compagne et qu'ils arrangent un peu le vieux nid des pies…

L'aménagement du nid prenant de l'ampleur, je peux alors, de nouveau sortir la lunette pour une nouvelle séance d'observation. Soulagement pour la communauté du voisinage.
Il niche et, dans le clair de lune, nous pouvons observer le nourrissage de la femelle.

Quelques semaines plus tard, en août, le piaillement des petits annonce la sortie du nid pour bientôt. Cinq peluches se postent sur les arbres alentours, amusant la galerie avec leurs déhanchement set leurs drôles de mimiques.
C'est un ravissement. Tous les soirs, même spectacle trois semaines durant.
Puis, c'est le départ…à chacun son destin.

Le hibou, en septembre est toujours là, seul ou du moins, nous le pensons.
Nous le voyons passer au dessus des prairies alentours. Il a changé de perchoir.

Personne n'est équipé pour faire des photographies nocturnes, mais, celles que j'ai pu prendre de l'adulte sur sa branche sont en possession de tous ceux qui ont participé à sa découverte.
Tous attendent de le revoir, au printemps prochain.

Beaucoup de nichées dans le jardin et la possibilité de photographier les poussins qui se baladaient partout.
Le pic-vert nous a présenté ses trois petits alors qu'il les initiait sur la pelouse à chasser les fourmis.
La grive musicienne a élevé les siens sur le cerisier, accompagnée sur le lierre du vieux pommier par la tourterelle turque.
Les chardonnerets ont investi les framboisiers et les merles se sont réfugiés dans la haie vive.
Leurs poussins se cachaient, à portée de mains sous les géraniums vivaces pour réclamer pitance.
Les moineaux ont habité un nichoir installé sous la « queue de geai » de la chaumière.
Quand au gobe-mouche gris, il a construit son nid au dessus de la seule porte d'entrée de la maison.
Du coup, photos tous les deux jours de la nichée en l'absence des adultes.
Mésanges, accenteur se sont donné rendez-vous dans les recoins du jardin.
Pour qui a la chance d'avoir un jardin, observer la vie est un plaisir chaque jour renouvelé.

Mais, le laisser-aller volontaire pour gagner en diversité, ce n'est pas encore gagné.
Malgré cette belle observation, je ne suis pas sûre d'avoir convaincu mes voisins de moins se fatiguer au jardin !!!

À St Pierre de Cernières, le 12 octobre 2012

Pour une administration durable de l'association

Par Serge Lesur

Voilà déjà plusieurs mois que la réflexion est engagée au sein de l'association, que ce soit au bureau ou au conseil d'administration : le fonctionnement de l'association est devenu très « lourd » à assumer. À cela plusieurs raisons et les derniers « Petit Liseron » s'en sont faits l'écho, au moins partiellement. La dernière assemblée générale a abordé le sujet. Mais pour résoudre le problème posé, ce ne sont pas quelques discussions ici ou là qui vont changer la donne, la réflexion doit être approfondie et tous les tenants (autant que faire se peut) examinés. Si l'on souhaite une gestion durable et pérenne de l'AFFO il faut changer pas mal de choses. Mais lesquelles pour que votre association reste toutefois la même … ou presque ?

Un constat qui ne date pas d'aujourd'hui

Le renouvellement des membres du bureau, voire du conseil d'administration, est très lent, voire inexistant. Si certaines raisons sont connues et exprimées, peut-être en existe-t-il d'autres. Quelques unes des principales que l'on entend lorsque l'on sollicite des adhérents : « *Mais vous n'y pensez pas, je n'y connais rien !* », « *Moi, je n'ai pas le temps !* », « *Oh vous savez, je n'ai pas de compétence pour cela* », « *Moi, j'aime bien être dehors, alors les réunions et le travail administratif ce n'est pas ma tasse de thé* ». Bref, toutes ces raisons sont bonnes. Mais si personne ne s'y colle, l'association n'existera plus et alors adieu, non pas veaux, vaches cochons et couvées, mais adieu les sorties nature, les inventaires, la défense de l'environnement … Et c'est ainsi que, pour assurer la vie de l'association, les mêmes personnes restent aux affaires, rendant ainsi la succession encore plus difficile ! Petit bilan dressé lors de la dernière assemblée générale au sujet du bureau actif en 2012 : loin devant les autres collègues, le président et le secrétaire sont au conseil d'administration et/ou au bureau depuis, respectivement, 24 et 22 ans ! Ils sont suivis à une petite dizaine d'années de Jacques Bellanger (15 ans), d'Aline Beslin et de Martine Lesur (13 ans). À côté de ces « ancêtres », le trésorier, Thibaut Huet, et la vice-présidente, Elodie Jacq, font figure de « gamins » (respectivement 9 et 3 ans). Cette situation, si elle montre une certaine « stabilité » et une continuité de suivi des dossiers (!), n'est ni saine ni normale pour autant. Il faut que cela change. En effet, le dynamisme de la jeunesse, les nouvelles idées, des pratiques novatrices, signes d'efficacité et d'allant, ne sont plus trop à l'ordre du jour. Sans parler d'une certaine lassitude et d'un manque d'envie qui peuvent s'installer, même si la « foi » et la bonne volonté existent toujours. Si on élargit ces réflexions à l'ensemble du conseil d'administration, on fait à peu près le même constat.

Et si l'on changeait un peu ?

Pour des raisons personnelles et professionnelles, j'ai exprimé, à mes collègues du bureau en septembre dernier, le souhait de quitter la présidence de l'association. Je dois dire que la réaction ne s'est pas faite attendre et et que les discussions qui s'en suivirent furent animées ! « *Tu n'y penses pas !* ». Si justement, j'y pense et sérieusement. Il faut dire que les fois précédentes quand j'avais exprimé cette volonté, personne ne m'avait trop écouté et était persuadé que c'était de la « coquetterie ». Que nenni. Mais je n'était pas le seul. Pierre Legot, notre secrétaire, que l'on baptisait amicalement notre « secrétaire perpétuel », avait déjà demandé depuis longtemps à être secondé par un secrétaire-adjoint (chose qu'il avait réussi à obtenir l'an passé) avant de nous signifier début 2012 que cette année (2012) serait la dernière. Et notre trésorier qui appelle de toutes ses forces, année après année, à se voir accompagné d'un trésorier adjoint ! Le tout sans guère plus de succès d'ailleurs que le secrétaire. Mais comment quitter ses fonctions si les suivants potentiels ne sont pas formés ou, au moins, au courant du travail et des dossiers ? Reste alors l'électrochoc ! On quitte le poste et advienne que pourra. C'est sûrement la plus mauvaise des solutions, essayons de ne pas y céder. La prise de conscience doit être globale pour l'ensemble des adhérents et si chacun prend ses responsabilités il ne doit pas être très difficile de « tourner » et de se partager le travail. C'est le sens de la mission que l'administration de l'AFFO s'est fixée pour cette année 2013 : réfléchir à une administration durable et partagée de l'association pour que l'AFFO vive quoiqu'il arrive.

Bien sûr l'AFFO n'est pas la seule à se trouver en pareille situation. Ce n'est d'ailleurs pas une raison. D'autres sont déjà passées par cette réflexion : certaines ont trouvé des solutions, d'autres pas et … continuent, vaille que vaille, plus ou moins bien … et jusqu'à quand ? Ce n'est pas ce que nous souhaitons pour l'AFFO. Nous aimons trop l'association pour risquer de la voir disparaître. Après de longs échanges entre administrateurs, nous avons décidé de nous pencher très sérieusement sur le problème et d'apporter des solutions. Mais la réponse n'est surement pas au sein d'une discussion entre les 24 administrateurs, elle peut venir aussi d'une discussion beaucoup plus élargie. C'est ce que nous proposons donc et les réponses devront être formulées et actées dans l'année qui vient avant d'être soumises à la prochaine assemblée générale.

Un séminaire élargi

Dans cette optique, l'association organise un « séminaire » à la mi-mars pour commencer le travail. Composé des administrateurs et ouvert à tous ceux qui travaillent déjà au sein de l'association (personnes qualifiées, représentants dans les commissions et autres volon-

taires) ce séminaire aura pour but de dresser des pistes de réflexion, de formuler des propositions, voire même des réformes statutaires au besoin, pour que le travail soit partagé et puisse être réalisé par tout un chacun ou presque. Le but étant que les administrateurs « tournent », que les membres du bureau ne soient pas nommés « à vie », que le travail soit moins lourd et plus « agréable », voire « plaisant » sans remettre en cause la pérennité de l'association, son action et la réalisation de ses missions. Si les solutions sont trouvées au bout d'une journée de travail, ce sera très bien, mais nous n'y croyons pas trop.

Il y aura probablement d'autres réunions, voire même la création de groupes de travail pour avancer et approfondir la réflexion mais aussi pour que la structure ne soit pas trop imposante afin de fonctionner de façon efficace. Le schéma n'est pas encore arrêté (il le sera très prochainement, lors de la réunion du nouveau bureau 2013 de la mi-février). Nous vous tiendrons, bien entendu, au courant de l'évolution du travail. Mais d'ores et déjà, si vous le souhaitez vous pouvez participer en proposant des pistes, des idées, en nous signalant des associations qui ont réussi leur mutation, leur évolution. Vous pouvez nous rejoindre (même si la première réunion est déjà passée) pour nous donner un coup de main. Il y a plus d'idées dans 100 têtes que dans une ! D'avance merci pour votre coopération. Et que l'association trouve une solution pour les années à venir.

Un inventaire à la Prévert !

Suite à l'annonce que j'avais faite aux membres du bureau, les collègues m'avaient demandé de dresser ce que le président en activité faisait à ce jour. Sans évaluer le temps que me demandait chaque action, je dressais donc une sorte « d'inventaire à la Prévert » :

- **Courrier postal** officiel : lecture, éventuellement réponses. 250 courriers l'an passé.
- **Messages électroniques** : lecture, tri (!), réponses. 1400 messages les 12 derniers mois.
- **Réunions institutionnelles** : Ville d'Alençon, DREAL, Région BN, PNR Perche, PNR Normandie-Maine, CG 61, Lycée agricole, SAGE, SDAGE, Natura 2000, comités de pilotage variés … (certaines je n'y vais pas ! ! !)
- **Contacts extérieurs et réunions diverses** : Fuie des Vignes, Belle-Eau, St Germain-du-Corbéis, Associations diverses … ***« Expertise » de l'AFFO*** sur sujets divers et variés mais nombreux.
- **Réunions de bureau** : préparation et tenue des réunions. (9 à 10 par an)
- **Conseils d'administration** : préparation et tenue des réunions. (4 par an)
- **Assemblée générale** : préparation et tenue de la réunion. (1 par an)
- **Conférences sur l'environnement** : pesticides, changement climatique …
- **Ciné-environnement** : réunions de préparation (2 à 3 par an), animation débats (4 à 5 par an).
- **Dossiers administratifs** : montage, écriture, saisie, envoi et suivi (par ex. réactualisation des ZNIEFF, Conventions, etc.)
- **Sorties nature** : préparation et animation
- **Diriger les salariés**
- **Groupes de travail** : Insectes, Letacq, site Internet, Politique de l'AFFO, Naturathèque
- **Relations publiques** : inaugurations, vernissages, colloques, séminaires, conférences … (certaines je n'y vais pas ! ! !)
- **Gestion du site Internet** : saisie d'articles, mise en page et mise en ligne.
- **Etude de dossiers** : lecture de rapports, documentation, rédaction de notes de synthèse …
- **Participation à des commissions** : CDAF, CSS Le Merlerault, CSS Boitron, CSS GDE, CSS les Ventes de Bourse, …
- **Politique de l'AFFO** : participation à la réflexion et élaboration de la politique, participation à des réunions (par ex. PEDMA, Schéma éolien, schéma départemental des carrières …)
- **Réalisations de l'AFFO :** suivre et surveiller les réalisations (par ex. Pervenchères et la Lambonnière, Sorties Nature, Activités diverses de l'AFFO, publications, gestion des sites …)
- **Petit Liseron :** éditorial (5 par an), quelques articles, mise sous enveloppe
- **Foires et salons :** tenues de stand, installation, démontage …
- **Expositions :** participation à la conception et à la réalisation, suivi de toutes les expos.
- **Relations avec les partenaires associatifs :** GRAPE, CFEN, GRAINE, CBNB, GRETIA …
- **Dossiers épisodiques :** conception, organisation, réalisation, participation … (par ex. les 24 h de la biodiversité, Haies de St Aubin de Bonneval, Année des jardins à Sées, etc.)
- **Naturathèque :** montage du dossier, réalisation, suivi et participation au groupe de travail …
- **…**
- … et j'en ai probablement oublié !

Bien entendu, vu sous cet angle, on comprend bien que personne ne souhaite assurer la succession ! La première réflexion des collègues fut de me dire « *Oui, mais là dedans il y a des choses qui relèvent du rôle de président et des choses que tu fais parce que cela te fait plaisir sans relever toutefois du président d'une association* ». Certes ! Mais … si en plus on ne laisse faire au président que les actions obligatoires sans qu'il se fasse plaisir à côté cela relève alors plus des travaux forcés ou d'un sacerdoce que d'une présidence associative, où à priori, nous sommes là pour nous faire plaisir, parce que çà nous plaît : ce doit être et rester un loisir et non un métier à part entière. Alors pour aller plus loin et essayer de résoudre le problème, il faut d'abord répondre à la question : « qu'est-ce qu'un président ? »

Le président au sein d'une association

Aussi bizarre que cela puisse paraître, et « *contrairement au droit des sociétés qui définit les conditions de désignation des gérants et leurs pouvoirs d'engagement et de représentation de la société vis-à-vis des tiers, rien de tel n'existe en droit des associations. Théoriquement donc, une présidence ne s'impose pas ! (...) Ainsi, les administrateurs d'une association - et, parmi eux,*

le président - ne sont pas des représentants légaux mais seulement des représentants statutaires. » nous précise Brigitte Clavagnier, avocate. En pratique, c'est une autre histoire et c'est la raison pour laquelle les statuts d'une association désignent une ou plusieurs personnes physiques chargées de représenter l'association vis-à-vis des tiers. Cela évite de réunir une assemblée générale pour délivrer une autorisation chaque fois que nécessaire à un des administrateurs de l'association ! Un tel fonctionnement connaîtrait d'évidentes limites et placerait les tiers en une réelle insécurité. Le fonctionnement de l'association deviendrait rapidement impossible et de toute façon non durable. Nous ne sommes pas dans cette situation puisque les statuts de l'AFFO ont été faits pour résoudre ce problème. Regardons alors la responsabilité statutaire du président de l'AFFO.

Si on s'intéresse aux statuts de l'association, les responsabilités du poste sont clairement définies : « *Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile, il ordonnance les dépenses. Il convoque les assemblées générales et les réunions ordinaires. Il préside toutes les réunions et assemblées; à défaut il est remplacé par l'un des membres du bureau élu pour l'occasion. Il a notamment qualité pour ester en justice, comme demandeur ou comme défendeur au nom de l'association avec l'autorisation du bureau. En cas de représentation en justice, le président ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale.* » (Article 9 des statuts de l'association). Bon, ceci dit, s'il ne fait que ce qui est décrit dans cet article, effectivement, tout le monde peut le faire et cela ne va pas occuper beaucoup de temps. Mais pour autant l'association vivra-t-elle ? Déjà, la phrase « *Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile* (…) » laisse perplexe ! En effet que représentent « *tous les actes de la vie civile* » ? Personnellement je ne sais pas trop. Toutefois, on peut penser qu'il faut entendre par là ce que j'ai identifié (voir paragraphe précédent « Un inventaire à la Prévert ») comme « *les réunions institutionnelles* », « *les contacts extérieurs et réunions diverses* », « *les relations publiques* » et même « *les relations avec les partenaires associatifs* ». Bon, cela commence à allonger sérieusement la liste des obligations mais tout ceci est bien vague. Qui fait vivre l'association au jour le jour, qui s'occupe des salariés (lorsqu'il y en a, comme pour nous à l'AFFO), qui dirige la machine, qui essaie de mettre de la convivialité, qui organise les prestations, activités, travaux de l'association ?

Réunion à la Lambonnière

N'est pas président qui veut ...

Cette affirmation, prise dans la revue **Jurisassociations** n° 444 du 15 septembre 2011, me semble très exagérée. Le poste de président est ouvert à tout le monde, il est le résultat d'une élection menée démocratiquement au sein de l'association et, comme le précise la sagesse populaire, « nul n'est irremplaçable ». « *Les cimetières sont remplis de gens qui se croyaient indispensables …* » précise le proverbe arabe ! Il est certain que bonne volonté, formation et capacités d'organisation sont nécessaires. Lorsqu'il y a de (très) nombreuses années je succédais au précédent président de l'AFFO, combien de personnes étaient sûres que l'on ne pourrait remplacer « le sortant ». Effectivement, François n'a pas été « remplacé » mais un volontaire lui a succédé apportant sa propre personnalité et orientant probablement l'association dans une direction différente de ce qu'elle était avant. Mais, toujours les statuts ont été respectés, la ligne conservée, l'esprit également, enfin je pense. Chacun a sa personnalité, ses connaissances, ses compétences et l'orientation donnée par tel est bien sûr différente de celle donnée par un autre. Le principal c'est que l'association continue suivant ses principes, définis dans les statuts et dans son projet. On peut alors reprendre ce qui se cachait derrière le titre - un tant soit peu provocateur - cité en début de chapitre « *N'est pas président qui veut ...* ». D'ailleurs, le sous-titre précise « *Devenir président d'association n'est certes pas réservé à une élite mais exercer pleinement et lucidement cette fonction nécessite d'avoir conscience de certains rôles clés à jouer et à assumer* ». Et François Mayaux, professeur à l'école de management de Lyon, développe son argumentaire : *« Sans prétendre à l'exhaustivité, le président d'une association doit remplir cinq rôles : incarner le projet de l'association, jouer sur les trois registres du pouvoir (la légitimité, la compétence, le charisme), maîtriser le réseau relationnel, valoriser et considérer,* et enfin, *faire fonctionner les instances de gouvernance* ».

Derrière ces grands mots ou ces phrases un peu pompeuses, il n'y a rien que du bon sens. Bien évidemment, il faut ***incarner le projet de l'association***. A ma connaissance peu de personnes sont devenues « président » d'une association pour lui faire faire le contraire de ce qu'elle doit faire ! Et si tant est qu'il y ait des volontaires pour occuper le poste c'est bien pour mener l'association là où elle doit aller. Pour être adhérent d'une association il faut épouser sa cause : être à l'envers de ses convictions ne peut guère durer. Il me semble que

tous ceux qui adhérent à l'AFFO partagent les mêmes valeurs, suivent les mêmes buts, ceux décrits à l'article 1 des statuts ! Pour ce qui est de ***jouer sur les trois registres du pouvoir*** c'est une autre affaire ! Le pouvoir comme président d'une association est très relatif ! Il y aurait d'ailleurs un réel « *pouvoir* », je suis certain que l'on n'aurait pas de mal à trouver des volontaires pour occuper le poste ! Prenons l'exemple de la politique par exemple ! Le président doit surtout *convaincre* pour réaliser tel ou tel projet tant les adhérents de l'association que les partenaires potentiels de ces dits projets. Le pouvoir ne lui servira à rien s'il veut imposer un projet contre l'envie des adhérents ! Quant à ***maitriser le réseau relationnel***, cela s'apprend … rapidement. Encore faut-il distinguer le réseau externe et le réseau interne. Pour le premier, lorsque l'on prend les rênes d'une association, on ne connaît que fort peu ce réseau sauf à avoir été piloté par le président précédent. Mais cela vient vite et on est rapidement plongé dans le « grand bain » ! Le carnet d'adresses existe de toute façon et il n'y a qu'à le reprendre. Les interlocuteurs connaissent l'association et vous reçoivent en tant que représentant de cette association pas en tant que M. Untel. D'ailleurs, les interlocuteurs extérieurs (élus, fonctionnaires ou techniciens) changent eux aussi ! Pour ce qui est du second, le réseau interne, il n'y a pas de problème. Les personnes sont toujours là au sein de l'association et continuent leur « travail ». On peut toujours s'appuyer sur eux. Pour le fait de ***valoriser et considérer***, cela coule de source, enfin je pense ! Le travail de l'association, ses réalisations sont dues à l'implication des adhérents et des bénévoles, voire des salariés lorsqu'il y en a, œuvrant en son sein. Sans les bénévoles et les adhérents, sans les salariés embauchés pour assumer un travail, l'association n'est rien ou pas grand-chose ! Ou alors plus pour très longtemps ! La valorisation des efforts de chacun, des actions menées ou des réalisations est naturelle. De plus, les relations humaines sont ce qui fait la force de l'association : on crée une association pour défendre des goûts communs, pour partager des buts convergents, mais aussi pour avoir des relations humaines, sociales. La convivialité au sein d'une association est le baromètre d'une bonne santé associative, représentative d'un dynamisme à toute épreuve. C'est, de toute façon, l'intérêt de tout le monde. L'ouverture doit également être de mise : il faut avoir plaisir à travailler ensemble, on est beaucoup plus efficace. Cette énumération de rôles du président se termine par ***faire fonctionner les instances de gouvernance*** ! Eh bien oui ! Qu'y a-t-il d'extraordinaire et de compliqué à ce rôle ? Respecter les statuts, les appliquer, respecter le fonctionnement des institutions, que ce soit dans le domaine associatif, professionnel ou privé, reste quand même la règle principale de la vie en société ! Le président doit effectivement veiller à ce que la règle du jeu soit appliquée. Là aussi cela coule de source et ne demande pas de compétence particulière.

Le rôle de l'équipe

Et puis le président n'est pas tout seul au sein d'une association ! Le Conseil d'administration a son rôle à jouer et se doit de l'assumer, c'est de sa responsabilité. Les membres du bureau sont également présents aux côtés du président pour veiller à la bonne marche de l'association et pour partager le travail. L'important rôle du trésorier, rôle souvent ingrat, n'est pas à négliger loin s'en faut. Le trésorier peut désormais être épaulé et aidé dans ses tâches par des associations spécialisées qui prennent en charge une grande partie du côté réglementaire, ôtant ainsi bien des soucis au gestionnaire des finances. Là aussi, il serait bon qu'un trésorier adjoint soit aux côtés du trésorier, pas tant pour le soulager de certaines actions (quoique …) que pour se former tranquillement afin de prendre une succession tout à fait légitime. Si on ne devient pas président à vie d'une association il ne saurait être question de naître trésorier à vie également ! Une gestion saine de l'association est une gestion saine dans son fonctionnement statutaire, dans la réalisation des projets et dans une situation financière claire et équilibrée. La confiance envers le trésorier est une source de tranquillité pour tout le monde, ce n'est pas pour cela que l'on doit se reposer entièrement sur ses épaules : le regard régulier de tous les administrateurs sur les finances de l'association est primordial et indispensable. Le trésorier ne doit pas être « seul ». Là aussi, comme pour le président, on lui confie statutairement un rôle au nom des autres adminis-

CA de mars 2012

trateurs, la moindre des choses alors est de le soutenir et l'aider. On peut dire exactement la même chose du secrétaire (et de son adjoint) et des vice-présidents. On voit là qu'il s'agit d'un **véritable travail d'équipe,** travail qu'il s'agit de bien répartir entre les différentes personnes afin que la balance ne soit pas déséquilibrée. Ainsi le poste de président est loin d'être inintéressant et inabordable, pour peu que le volontaire montre de l'intérêt pour l'association et le poste, bien entendu !

Si l'on parle plus précisément de l'AFFO, cette équipe en place est quand même très importante et particulièrement compétente. Les administrateurs, au nombre de 24 personnes, assistent régulièrement aux conseils d'administration et sont même fréquemment tous présents (à une ou deux unités près) à chaque réunion ! Incroyable non ? Bien des associations nous envient cette implication. De plus, nous avons cette année la parité parfaite entre femmes et hommes (12 et 12) - et il y a plus de femmes que d'hommes au bureau ! Qui peut en dire autant ? Et, *last but not least*, nous avons la chance d'avoir su attirer bon nombre de « jeunes » au conseil d'administration. Sans avoir demandé les papiers et les dates de naissance (!) de chacun, je crois que l'on peut dire qu'une petite moitié des administrateurs a moins de 45 ans, dont plusieurs moins de 30 ! Les plus de 60 ans sont largement minoritaires (5 seulement !). Et à cette équipe, il ne faut pas oublier tous ceux qui représentent l'association dans diverses commissions, animent des sorties-nature, s'impliquent dans des groupes de travail … Ce sont quand même plus de 50 personnes qui ont une responsabilité au sein de l'AFFO !

Non, le président n'est pas seul ! Alors pourquoi n'y a -t-il pas de volontaires pour prendre un peu de sa part de responsabilité ?

C.A. décembre 2012….

Président cherche successeur … désespérément

Difficile de connaître la raison (ou les raisons) de ce non-empressement à solliciter la place. Là encore plongeons nous dans la revue **Jurisassociations** pour essayer de cerner le problème. Cette revue fait le constat qu'*« il existe une vraie crise du renouvellement des dirigeants associatifs. Dans les représentations courantes, certains présidents parlent de «* crise du bénévolat *» ... alors que le seul vrai problème est celui de leur succession. Cette question est centrale et nombre d'associations meurent ou vont mourir dans les années à venir faute de l'avoir prise à bras-le-corps.* » L'AFFO n'est donc pas seule en France à être confrontée à ce problème. Comme ne nous souhaitons pas que l'AFFO meure, ce qui pourrait arriver si l'on ne prend pas en compte cette question primordiale, c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité prendre « à bras-le-corps » le sujet et trouver en 2013 la solution « **pour une administration durable de l'association** ». Le vice-président national de France Bénévolat, M. Dominique Thierry, essaie de débusquer les raisons de ce non volontariat alors que, je partage son avis, le bénévolat n'est pas en crise (au moins au sein de l'AFFO - voir chapitre précédent : Le rôle de l'équipe) : il y voit des raisons multiples.

Tout d'abord, des **raisons objectives** dans lesquelles il cite **la disponibilité, la crainte du risque et les contraintes de gestion.** Pour ce qui est de la disponibilité, il ne faut pas se voiler la face, elle est nécessaire pour assumer la charge : contraintes de temps et de durée. Pour la durée cela peut se résoudre par un changement statutaire en obligeant le renouvellement régulier du président. Reste le temps disponible : là le problème est différent. Suivant les personnes impliquées, un président consacrera plus temps qu'un autre en fonction de ses envies, de sa vision des choses et aussi de … sa disponibilité ! Plus il aura de temps disponible et plus il consacrera de temps à l'association ! S'il est disponible (s'il ne travaille pas ce jour là ou même s'il est à la retraite), il assistera à cette réunion. Si pour des raisons professionnelles il travaille au moment d'une réunion … il ne pourra pas y assister : pour autant, l'association sera-t-elle pénalisée ? Il faut quand même que nos interlocuteurs se rendent compte que nous sommes des bénévoles et que l'on a d'autres activités à côté y compris professionnelles ! Dans ce cas , et si la réunion est « importante » (là aussi on pourrait en discuter), il peut toujours demander à une personne de l'association de le représenter. Pour ce qui est de la crainte du risque, deuxième raison objective avancée, cela ne concerne pas trop notre association. Quel risque court le président ? Le risque juridique est quasiment nul, d'ailleurs le président de France Bénévolat le reconnaît lui-même ce risque n'existe que « *dans certains cas, très limités et très rares* ». Nous sommes hors de portée de ce risque … sauf, par exemple, à partir avec la caisse ! Mais là ce serait normal et tout à fait mérité ! Le troisième risque objectif concerne les contraintes de gestion : « *quelle que soit la taille de l'association, les budgets, sauf exception, sont difficiles à boucler et se font avec des financements multiples* ». Nous confirmons. Mais cela fait partie du monde associatif depuis belle lurette ! Ce n'est pas d'aujourd'hui. Le problème est plus prégnant lorsqu'il y a des salariés, ce qui est le cas de l'AFFO. Mais avec la gestion que l'on mène sous le regard exigeant du trésorier, nous nous en sommes toujours bien sortis. Néanmoins, et c'est vrai, il faut être vigilant, attentif et connaître les limites. Comme vous avez pu vous en rendre compte lors des dernières assemblées générales et à la lecture des bilans financiers et des divers rapports, nous n'engageons des dépenses que lorsque

nous sommes sûrs d'avoir les recettes correspondantes (subventions ou facturations). Moyennant quoi cela fonctionne parfaitement, même si parfois cela va moins vite que nous le souhaiterions.

A ces raisons objectives, M. Thierry ajoute **des raisons sociologiques** : « *Il en va ainsi du phénomène unanimement reconnu qui fait privilégier davantage l'action et son résultat immédiat que le projet associatif, d'où l'analyse de certains qui regrettent la fin d'une certaine forme de militance et marquent une grande réserve à l'égard d'un bénévolat «* plus individuel et plus contractuel *». Cela se traduit souvent par :* « je veux bien faire des choses concrètes, mais je ne veux pas prendre de responsabilités » ». On pourrait ajouter à cela l'adhérent « consommateur » d'un produit associatif, l'accession à un « droit ». C'est bien entendu le reflet exact de notre société, de son évolution. Toutefois, je ne perçois pas cette tendance au sein de l'AFFO. Par contre l'affirmation « *Je ne veux pas prendre de responsabilités* » est bien présente dans notre association. Il y a un net refus d'engagement, perceptible depuis plusieurs années, surtout lorsque l'on sait que cet engagement risque de ... durer ! D'où probablement la nécessité de revoir les statuts de l'association (voir plus haut cette action déjà envisagée).

Enfin, le vice-président de France Bénévolat explore **des raisons de gouvernance interne** : « *Plus le président est ancien et porte «* intégralement *» l'association, plus sa succession est difficile, surtout que la tendance naturelle va vers la recherche de son clone* ». Bon, alors là ce n'est pas gagné pour l'AFFO ! Car du côté de la longévité du président actuel, l'association est gâtée. C'est bien pour cela qu'il faut casser le cercle vicieux …, et le plus rapidement possible pour que ce ne soit pas encore plus difficile dans quelques années. Par contre, la notion de recherche du « clone » est intéressante à développer. « On sait ce que l'on perd, on ne sait pas ce que l'on gagne » affirme également la sagesse populaire. C'est sûr que l'on aime pas trop le changement, la persistance est rassurante. Comme je le disais un peu plus haut, il ne s'agit pas remplacer le précédent mais il s'agit de lui succéder. Les personnalités, les expériences, les chemins, le vécu de chacun étant différents, la présidence sera bien entendu différente mais elle ne sera pas pour autant « moins bien ». Elle sera différente, un point c'est tout. La vie de l'association se poursuivra comme elle s'est poursuivie après chaque changement.

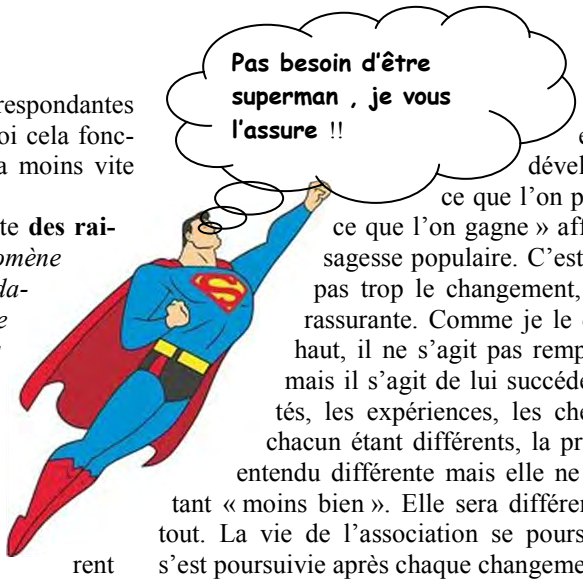

Alors on change ?

« *Compte tenu à la fois de la pénurie relative de dirigeants et des difficultés de la gouvernance associative, (...) seule la voie de la promotion interne semble réaliste au travers d'une problématique complexe, composée de trois dimensions intimement liées : celle de la formation permanente des dirigeants associatifs, celle de la délégation ou de la répartition des responsabilités et du fonctionnement collectif dans la gouvernance et enfin celle du recrutement de compétences bénévoles par la cooptation de nouveaux entrants, la parité ...* ». Voici les pistes indiquées par M. Thierry. Nous avons déjà commencé à y travailler et nous avons déjà avancé. Il ne reste plus qu'à conclure avec cette méthode, car « *Le renouvellement du président arrivera alors comme la conséquence, harmonieuse, d'un travail constant sur ces trois dimensions, très rarement comme la découverte de l'homme ou de la femme providentiel !* »

Nuit de neige

La grande plaine est blanche, immobile et sans voix.
Pas un bruit, pas un son ; toute vie est éteinte.
Mais on entend parfois, comme une morne plainte,
Quelque chien sans abri qui hurle au coin d'un bois.

Plus de chansons dans l'air, sous nos pieds plus de chaumes.
L'hiver s'est abattu sur toute floraison ;
Des arbres dépouillés dressent à l'horizon
Leurs squelettes blanchis ainsi que des fantômes.

La lune est large et pâle et semble se hâter.
On dirait qu'elle a froid dans le grand ciel austère.
De son morne regard elle parcourt la terre,
Et, voyant tout désert, s'empresse à nous quitter.

Et froids tombent sur nous les rayons qu'elle darde,
Fantastiques lueurs qu'elle s'en va semant ;
Et la neige s'éclaire au loin, sinistrement,
Aux étranges reflets de la clarté blafarde.

Oh ! la terrible nuit pour les petits oiseaux !
Un vent glacé frissonne et court par les allées ;
Eux, n'ayant plus l'asile ombragé des berceaux,
Ne peuvent pas dormir sur leurs pattes gelées.

Dans les grands arbres nus que couvre le verglas
Ils sont là, tout tremblants, sans rien qui les protège ;
De leur oeil inquiet ils regardent la neige,
Attendant jusqu'au jour la nuit qui ne vient pas.

Guy de Maupassant, Des vers

Les rencontres naturalistes

Rapportées par Martine Lesur

1er sujet : « Les oiseaux des jardins », présenté par Jacques Rivière

Photo : J. Rivière

L'exposé débute par une présentation des différents types de jardins. On distingue :

Le jardin paysager : constitué d'un assemblage d'arbres, arbustes, plantes vivaces associées en massifs, parcouru de pelouses. C'est celui qui se veut le plus proche de la nature ;

Le parc à l'anglaise : plusieurs jardins y sont associés suivant l'éloignement à la maison. Plus le jardin se rapproche de l'habitat et plus il est sophistiqué, soigné, travaillé. Plus le jardin s'éloigne de l'habitat et plus il devient naturel.

Le jardin de ville : inverse du précédent, il présente quelques m^2 de pelouse, d'allées, quelques arbustes, 3 ou 4 conifères.

Le jardin pavillonnaire, fonctionnel avec ses allées allant à la maison et au garage, sa clôture, un morceau de potager

Le jardin potager : spécificité française, il est planté exclusivement de légumes mêlés parfois à quelques fleurs.

Le jardin de curé : devant nourrir le curé, devant lui fournir les fleurs pour l'église et lui servir de déambulatoire pour les prières, il rassemble sur une zone pas très grande plusieurs jardins en un seul. On y trouve buis, arbres fruitiers, rosiers, légumes etc.

Ces jardins, dans lesquels on peut ajouter mangeoires, abreuvoirs, nichoirs, sont des lieux de vie pour les oiseaux.

Puis vient la description des oiseaux au fil des saisons et des jardins.

Au printemps

Le merle est le premier chanteur. Grand mangeur de lombrics, il nourrit souvent ses petits avec des baies de lierre (les jeunes recrachent les graines).

Le rouge-gorge niche un peu partout. Le rouge queue noir arrive rapidement au mois de mars.

La mésange bleue (comme la mésange charbonnière), cavernicole, pond un nombre impressionnant d'œufs : 12 ou 13 en 2 ou 3 nichées. Mais la mortalité est importante et il ne reste plus que 3 vivants environ à la fin de l'hiver ! Les jeunes mésanges sont une des premières victimes de l'épervier qui les chasse pour nourrir ses propres enfants.

Nous pouvons apercevoir la grive musicienne au sol : elle cherche vers de terre et escargots pour se nourrir.

La pie bavarde est un corvidé opportuniste qui se nourrit de… tout. Son nid n'est pas aussi sommaire que son apparence pourrait faire croire. La pie façonne une armature en branchages au dessus du nid pour se protéger des guêpes et maçonne le fond avec de la terre.

Citons encore la fauvette à tête noire qui aime les jardins un peu sauvages et se nourrit de petits fruits, l'étourneau, l'hirondelle rustique qui a trois portées par an, la tourterelle turque et le pigeon ramier, sans oublier le troglodyte (le mâle construit plusieurs ébauches de nids dans les cavités des murs, des arbres ou des rochers, puis la femelle choisit celui qui lui convient et en termine l'aménagement).

Photo : S. Lesur

Pendant l'été

Les premiers rouges-gorges sont déjà sortis du nid. Au mois de juin le merle en est à sa deuxième ou troisième nichée.

Le gobe mouche gris, arrivé fin mai, fera une ou parfois deux nichées. Il chasse les insectes volants en les harponnant en vol avec sa langue.

Beaucoup d'oiseaux peuvent être observés autour d'un point d'eau, nécessaire en cette saison pour boire et se baigner. Autour de la maison vole l'hirondelle de fenêtre, le gobe mouche gris, tandis que le moineau friquet (plus rare que le moineau domestique) vit en bandes en campagne.

La sitelle torchepot qui façonne l'entrée de son nid avec de la terre, est une forestière qui ne dédaigne pas les jardins arborés.

Le bouvreuil, au plumage pivoine, est un oiseau très discret dans nos haies fréquentées aussi par les chardonnerets, les pinsons, les verdiers d'Europe ou le pouillot véloce qui fait son nid au sol.

En automne :

Les oiseaux sont en plumage d'hiver, résultat d'une mue complète en juillet-août. Les premiers migrateurs arrivent (ou partent), ainsi les tarins des aulnes viennent nous rendre visite.

L'hiver, tout reste en état. Le rouge gorge sur la pelouse n'est peut-être pas celui du printemps, mais un voisin anglais venu chercher un climat moins rude. Les grives litorne et mauvis sont arrivées. Plus rares, le gros-bec ou la bergeronnette de Yarell peuvent se laisser voir ici ou là. Une mangeoire facilite leur observation : certains se nourriront au sol des graines que d'autres ont fait tomber, à chacun sa préférence.

Évidemment, ce petit résumé ne peut rendre compte de la beauté des photos de Jacques Rivière, à la fois ornithologue et photographe remarquable.

2 ème sujet : La loutre en Basse Normandie
Présenté par Olivier Hesnard

Tout comme les martres et les fouines, la loutre appartient à la famille des mustélidés. Son corps est allongé (1 à 1,3 m environ dont 1/3 pour la queue). Sa morphologie est remarquablement adaptée au milieu aquatique. Sa queue puissante, positionnée dans la continuité du corps, lui sert de gouvernail et la stabilise dans la nage. La progression dans l'eau se fait par ondulations du corps long et fuselé, recouvert d'un pelage épais et isolant. Sa tête aplatie peut prendre des postures très discrètes, les yeux proéminents effleurent la surface de l'onde tel un autre adepte des milieux aquatiques : le crocodile ! Elle peut fermer hermétiquement narines et oreilles et voir sous l'eau

La loutre est un super prédateur, situé tout en haut de la chaîne alimentaire. De mœurs nocturnes, la loutre dépend de la vision pour attraper ses proies mais ses vibrisses lui permette de les localiser lorsque la visibilité est réduite ou nulle. Elle capture essentiellement des poissons mais ne dédaigne pas écrevisses, batraciens, petits mammifères, oiseaux et reptiles. Opportuniste, elle capture les proies abondantes et faciles (espèces moins rapides, individus malades, etc.) et se nourrit de 10% du poids corporel Ainsi, son régime varie selon les régions et selon les saisons. Elle consacre 5 heures par jour à son alimentation. N'hibernant pas, elle est obligée de chercher sa nourriture quelque soit la température de l'eau. Au quotidien, elle choisit ses gîtes de repos à l'air libre dans une végétation dense (roncier, cariçaies, roselières), n'utilisant les terriers que sur les lieux très fréquenté par l'Homme. Pour la mise bas elle s'installe dans un terrier (appelé catiche) pour cela elle utiliserait préférentiellement les rus ou de petits affluents peu soumis aux inondations. Elle recherche pour s'installer les cavités dans les berges (système racinaire des arbres, terriers de ragondin, rochers. La Loutre d'Europe occupe un grand domaine vital : de 5 à 40 km de cours d'eau.

On peut trouver la loutre sur le littoral pourvu que l'accès à l'eau douce soit assuré pour le dessalage de son pelage. En écosse, où elle adopte des mœurs diurnes, elle vit sur le littoral. En Bretagne, elle se sert de la côte pour passer d'un bassin versant à l'autre.

Le point le plus délicat pour cette espèce est la reproduction. La maturité sexuelle est atteinte vers deux ou trois ans. La Loutre d'Europe peut se reproduire toute l'année et l'accouplement se fait généralement dans l'eau. Après une gestation de 60 jours, la femelle donne naissance de 1 à 3 loutrons qui seront élevés par elle jusqu'à l'émancipation au bout d'un an. Le taux de mortalité des jeunes est très élevé (80%), et beaucoup de loutres meurent avant de se reproduire. Les conditions de vie sont rudes et leur espérance de vie est de 3 à 5 années dans la nature. Il est rare qu'une loutre dépasse l'âge de 10ans. La période de rut est le seul moment où l'on peut voir mâle et femelle ensemble. Un nouvel accouplement a lieu 10mois après la mise bas ou 50 jours après la perte des petits.

Les loutres sont des animaux territoriaux très mobiles (les mâles peuvent parcourir 40 km le long des cours d'eau). En principe, elles vivent en solitaire, sauf au moment du rut. Mais si la nourriture abonde, les animaux peuvent tolérer la proximité avec d'autres.

Le territoire est marqué par des crottes (appelées épreintes) placées en des points stratégiques La femelle habitue les jeunes à ces marquages. Ces petites crottes sont constituées de reste de poisson (arêtes, écailles) mélangé de sécrétions anales. Le tout exhale une odeur caractéristiques de poisson, un peu sucrée, huileuse, pas désagréable.

Les mœurs nocturnes et très discrètes de la loutre la rendent difficile à observer. Son étude se fait donc à partir des épreintes et des empreintes : 5 doigts en « goutte d'eau », étalés en éventail (parfois seuls 4 sont marqués). L'empreinte de la patte postérieure possède un talon. Ces empreintes ne sont pas d'identification aisée et peuvent être confondues.

Pour étudier et rechercher la présence de la loutre, un protocole de recherche a été mis au point par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). . L'a-

Photo : Cyrille Delattre

nimal possède un territoire important qu'il peut parcourir en une nuit : donc des points sont établis tous les 5 km.
Mais l'animal possède ses habitudes de parcours. Si l'observateur choisit la mauvaise rive, il ne le détectera pas !
se mettre dans la peau de l'animal, suivre la logique de circulation sur le cours d'eau ; habitude, connaissances et expérience sont indispensables.
Les points de recherche potentiels sont :
1) les confluences ;
2) les racines des gros arbres en berge;
3) les blocs rocheux au milieu de la rivière ;
4) les troncs couchés ;
5) les îlots, les bancs de sable ou de galets ;
6) les banquettes de pont ;
7) les bondes d'étangs ;
8) l'herbe etc.
Quand un début de marquage est remarqué, c'est qu'il y a début d'installation et dynamique de population : un individu hiératique isolé ne marque pas systématiquement.

Avant 1850, la loutre était un animal commun en France métropolitaine. Sa population a fortement régressé. Entre 1850 et 1940, 4 000 loutres en moyenne étaient massacrées par an ! Classée nuisible (car pêchant le poisson tout comme l'homme) elle fut aussi chassée pour sa fourrure. La chasse à la loutre d'Europe est interdite depuis 1972. En 1976, elle devient espèce protégée. La chasse a un impact limité sur l'espèce, les risques peuvent être lié au déterrage, au piégeage ou à la destruction de terriers de blaireaux ou de ragondins susceptibles d'être habités par la loutre.
En 2009, les populations se répartissaient suivant une diagonale Bretagne-Massif Central.
Considérée comme quasi disparue en Normandie à la fin du XX ème siècle, en 2002 elle n'est recensée que sur deux sites dans le Bassin Seine Normandie : sur le cours moyen de l'Orne et sur les étangs de la forêt d'Orient.
Aujourd'hui (2013), le cours principal de l'Orne est occupé dans sa quasi globalité. Depuis l'automne 2011, l'espèce a été recensée sur de nouveau secteur géographique de Basse -Normandie. Un cadavre de mâle est découvert sur le Bassin de la Douves suite à une collision routière (à proximité de Valognes - 50) par la FDGDON (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles). De premier marquages sur la Vire à Pont Farcy (14) sont découvert par des adhérents du GMN (Cheyrezy). En 2011 et 2012 des indices de présence ponctuelle sont détecté sur la vallée de la Sarthe (Duppé & Flochel).
Beaucoup de dangers pèsent sur la loutre. Aujourd'hui, les collisions routière constituent le 1er risque de mortalité pour l'espèce : les accidents de la route ne sont pas réservés qu'aux hommes ! La pollution des cours d'eau, l'assèchement des zones humides, limitent la ressource trophique. L'aménagement et la fréquentation des berges, le développement des activités nautique limite les lieux de tranquillité qui lui sont nécessaire. La disparition d'un individu sur une population en voie de recolonisation revêt une grande importance.
Protéger cette espèce, nécessite une sensibilisation du grand public, élus, collectivités, propriétaires privé, chasseurs, piégeurs, etc., les incitant à maintenir et à développer des espaces favorables à l'espèce. Les moyens sont divers en assurant le maintient de caches, en conservant la végétation des berges, les gîtes potentiels (cavité sous berges...) en encadrant la fréquentation des cours d'eau (activités nautiques, chemins de randonnée en limitant les accès aux berges, limiter l'errance des chiens et les activités de piégeage et de chasse).
En 2010, un plan national d'actions a été rédigé pour établir un bilan des connaissances et actions mises en place au niveau national .
Parmi elles, la création des « Havre de paix » pour la loutre (l'équivalent des jardins refuges pour les oiseaux) expérimenté en Bretagne cette action va être décliné en Basse-Normandie.
L'idée est d'encourager les propriétaires riverains d'un cours d'eau à maintenir et développer des zones refuges en faveur de l'espèce.
Une convention sera établie entre le propriétaire et la Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères (SFEPM). En contre partie, le propriétaire signataire bénéficie de conseils, d'informations, de partages d'expériences et d'un label.
Pour plus d'information contacter le CPIE au 02 33 96 69 93 ou par mail : o.hesnard@cpie61.fr

3ème sujet : présentation de sites internet

Francis Bisson présente le site :
http://photoflora.free.fr/
C'est une base de données de photos de plantes (plus de 89 000 photos de grande qualité et très précises), permettant par exemple, la confirmation de l'identification d'une plante ou même son identification à condition que l'on connaisse le genre. Ce site est lié à telabotanica.

Autre site présenté par Francis :
http://www.florealpes.com
Très beau site concernant la flore montagnarde et provençale.

David Vaudoré présente et recommande un **logiciel gratuit de cartographie**, logiciel très pratique : **Quantum GIS** téléchargeable à **Quantum GIS.com**

David nous présente aussi quelques livres :
Le guide des habitats naturels de Poitou Charente
232 habitats sont répertoriés et présentés dans 9 sections distinctes correspondant aux grands
types de milieux observables dans la région : « milieux littoraux », « eaux douces », « forêts » etc.
(Poitou-Charentes Nature, 14 rue Jean Moulin 86240 FONTAINE-LE-COMTE)

Les guides : « **Fou de nature** » chez Belin
Très bien faits, on trouve dans cette collection, le guide des lichens, des batraciens, des plantes des villes, des plantes du bord de mer, des plantes invasives, des galles etc.…

Plantes protégées et menacées de la région Nord pas de Calais
Ce livre est l'aboutissement d'un

travail de longue haleine, mené par une équipe de passionnés qui a regroupé ses compétences et son savoir-faire pour les mettre à disposition de tous.
Le Conservatoire botanique national de Bailleul a en effet pour rôle d'étudier et de recenser quotidiennement les richesses végétales de notre patrimoine naturel, d'en conserver les plus fragiles et d'aider les collectivités, l'État et les organismes gestionnaires des milieux naturels, à les préserver.
Ce guide, que nous espérons utile aux spécialistes, est avant tout une invitation pour tous les habitants ou les visiteurs de cette région à découvrir l'autre visage du Nord, celui des orchidées comme celui des herbes les plus humbles qui se cachent au bord des sentiers du Nord - Pas de Calais.

Des nouvelles de la liste

Rapportées par Martine Lesur

Oiseaux et autres….

Aujourd'hui encore (5 octobre) j'ai observé plusieurs hirondelles rustiques en vol du côté d'Alençon. J'en ai vu régulièrement tous ces derniers jours et pas seulement sur Alençon. Cela me semble bien tardif, habituellement ne sont-elles pas déjà reparties vers des contrées plus chaudes ? *Serge Lesur, le 5/10/2012*

Jusqu'à la mi-octobre, ce n'est pas rare de voir encore quelques hirondelles rustiques. Elles sont souvent en migration active formant de petits groupes.
Stéphane Lecoq, le 6/10/2012

Quelques observations récentes autour des boules de graisses enrichies de graines disposées pour les oiseaux en saison défavorable.
L'an passé des boules suspendues à la fenêtre de mon bureau, disparaissaient parfois la nuit. Le filet contenant la boule avait été découpé sur un demi cercle à hauteur de "l'équateur " de la boule.
Il y a quinze jours, j'ai pu voir le coupable. Il s'agit d'un lérot qui, à la nuit tombante, profite de l'obscurité pour venir faire son forfait. Il faut donc tous les soirs rentrer la boule en question pour la replacer le lendemain.
Aujourd'hui, toujours autour de la boule de graisse qui est régulièrement occupée par un oiseau perché pour se nourrir, j'ai pu assister à une attaque de rapace sur le passereau en présence, et non sur la boule. Je ne sais quel oiseau a été victime de l'attaque et ce qu'il est devenu, mais j'ai pu confirmer, car c'est la seconde fois en 2 week-ends, qu'il s'agit d'une attaque de faucon crécerelle.
Je pensais que cette espèce ne s'attaquait qu'aux micromammifères et insectes, mais la littérature (sur internet entre autre) le signale et fait même état de faucons spécialisés.
Alors, gare au faucon et au lérot. Et au gorille… ?
Dominique Paris, 18/11/2012

Quand je vous disais que les boules pour oiseaux ça en intéresse d'autres. ...
Ce n'est pas un lérot, beaucoup plus gros et qui découpe le filet avec ses dents, mais un mulot, que je qualifierai de, sylvestre, qui lui se contente de consommer sans léser le filet.
C'est la seconde fois que je le vois, et comme la précédente, il est peu farouche. Point commun : les boules pour oiseaux, ils adorent.
Résumé de mes observations :
Micromammifère gris farouche et filet découpé = lérot
Micromammifère gris, peu farouche et filet non découpé = mulot
Dominique Paris, le 24/12/2012

Une belle et brève rencontre cet après-midi...
J'ouvre la porte de la maison pour sortir au moment ou un épervier femelle quitte un petit fourré de plantes horticoles pour se poser devant moi ... à moins de 4m !
On ne bouge pas, on se regarde, rassurée elle sautille au sol dans le fourré puis s'envole au loin.
Un face à face qui n'a duré qu'une trentaine de secondes, mais quelle émotion !
15 secondes après son départ, une mésange charbonnière sort de ce même fourré, elle était posée au sol à moins de 2 m du prédateur, elle se pose sur les branches hautes de ce fourré et lance un petit cri... elle aussi a du vivre une

minute riche en émotion !!!
Et bien sur, la scène en question se déroule près de la mangeoire. *Thierry Plu, le 15/12/2012*

Que proposeriez-vous au petit déjeuner si vous invitez un couple de buse variable ? Mulot ? Campagnol ? Pas très original !!
Le champ qui jouxte ma maison a été finement travaillé et semé de blé cet automne. Le semi a déjà levé, mais la couleur dominante reste encore le marron du sol. Depuis plusieurs semaines, j'observe régulièrement deux buses variables qui marchent ou sautillent au sol (en général le matin peu après le lever du jour et pour 1 à 2 heures).
En les scrutant à la jumelle, j'ai pu constater qu'elles se nourrissent goulûment de lombrics. De gros vers bien dodus qu'elles repèrent à vue, et avalent d'une traite. Une première estimation ce matin : pendant 5 minutes, au moins 5 gros vers avalés (à la jumelle je ne vois que les vers de grosse taille, mais je pense qu'elles prennent aussi de petits vers que je n'ai pas pu voir avec certitude).
Je m'imaginais les buses comme de gros prédateurs de micromammifères, mais finalement, un bon plat de lombrics faciles à attraper vaut sans doute bien son pesant de protéines !

Thierry Plu, le 28/12/2012

Flore

Quatre communes ornaises sont connues pour accueillir le Spiranthes d'automne (Spiranthes spiralis) dans le département de l'Orne : en Suisse Normande (découvertes de l'association Val d'Orne Environnement) et une dans le Perche récemment mise en évidence par un résident anglais M. Parker.
Hier, 9 novembre, Mme Morencé adhérente de l'AFFO m'a demandé de venir chez elle, à Bellême (Perche ornais), dans le très beau parc de sa maison. Là sur la pelouse trois pieds du spiranthe d'automne en pleine fleurs (notez la date tardive ...). Mme Morencé habite cette maison depuis seulement quelques années et c'est la première fois qu'elle remarque ces orchidées. Elle avait déjà observé l'orchis bouc (Himantoglossum hircinum) et l'ophrys abeille (Ophrys apifera).

Le spiranthe d'automne est très certainement méconnu dans l'Orne du fait de sa discrétion (petite taille, biotopes communs). Il convient de renforcer nos recherches de fin août à mi-novembre.
Nos collègues botanistes de Haute-Normandie retrouvent actuellement cette orchidée dans les cimetières du Pays d' Ouche.

François Radigue, le 10/11/2012

Insectes

Depuis 2003 et jusqu'à 2012, je note les dates et heures de vol du moro-sphinx (Macroglossum stellatarum) papillon de la famille des sphinx, dans le Perche Ornais

Les dates et heures enregistrées sont inhabituelles par rapport aux observations d'avant l'an 2000.
Ainsi le moro-sphinx commence à voler chez moi dès le 10 mars (date enregistrée la plus précoce), il est visible en vol plusieurs jours en avril, puis tous les jours de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre. En novembre il a été enregistré les 1, 2, 4, 6, 7, 8 et 11 date d'observation la plus tardive.
Les heures de vol sont les suivantes. Il peut commencer à voler et butiner les fleurs du jardin juste après le lever du jour et avant le lever du soleil, dès 6h 45 à la belle saison et sans discontinuer jusqu'à 21h 45 à la belle saison. Il craint les très fortes chaleurs des étés (chauds) et ne vole parfois pas entre 12h et 15h.
Son vol est audible.
Le 29 octobre 2006 un individu vole dans la grange et explore les trous entre les pierres des murs, il y entre et reste plusieurs dizaines de secondes à l'intérieur.
Je pense, qu'avec le réchauffement climatique, des imagos sont capables de s'abriter dans des bâtiments et peut-être d'hiverner ? d'où ces dates de vol très précoces dans l'Orne (10 mars).
C'est une hypothèse qu'il conviendra de confirmer par d'autres observations (du type un imago vivant trouvé en hiver dans un bâtiment).
L'observation du 10 janvier 2013 à Caen à 14h 54 va tout à fait dans ce sens. Pour moi ce ne serait pas un migrateur mais un hivernant.
François Radigue, le 10/01/2013

Ce midi, j'ai observé un Vulcain volant dans les jardins du Conseil général à Alençon. Cédric Delcloy, le *11/01/2013*

Chez moi, c'est la petite tortue qui volait ce midi.
Stéphane Lecoq, le 11/01/2013

Ce qui nous amène tout naturellement au paragraphe :

Climat

Le moro-sphynx : surnom mignon pour ce papillon ô combien sympathique à contempler dans nos jardins. Mais pour autant, de l'observer en ce mois de janvier, est-ce réellement une "bonne nouvelle" ?
Je n'en suis pas persuadé. D'ailleurs le prochain rapport du GIEC (le 5e du nom) à paraître en septembre, et dont les premiers articles commencent à tomber, indique bien que le réchauffement climatique (qui pourrait expliquer la présence du moro-sphynx à Caen) s'accélère, que ses conséquences, en particulier sur la fonte des glaces, étaient pour certaines largement sous-estimées ! De là à se réjouir !

L'avenir n'est pas très rose (voire franchement sombre) si on ne prend pas des mesures draconiennes dès maintenant. Quitte à "renvoyer" le moro-sphynx dans ses lieux habituels d'hivernage !

Serge Lesur, le 11/01/2013

Question : Les deux ou trois derniers mois ont été, semble-t-il, plus arrosés que d'habitude dans notre département de l'Orne et en Normandie. Mais bien souvent, notre mémoire a des défaillances, Serge, pourrais-tu nous commenter l'automne 2012 avec le recul du météorologue ?
Et puis, il faut remonter combien d'années en arrière pour retrouver un Noël aussi balconesque ?

Peter Stalleger, le 26/12/2012

Réponse : L'automne météorologique se déroule sur les trois mois de septembre à novembre. Pour les précipitations, nous avons recueilli cette année 284,4 mm de pluie à Alençon (la moyenne pour un automne se situant aux alentours de 205 mm). Un automne pluvieux donc, mais loin d'être exceptionnel.

En automne 2002 nous avions recueilli 410 mm, rien que çà ! Ce qui mettait cette année là au premier rang des automnes les plus pluvieux. Le suivant était celui de 1960 avec 408 mm. L'automne 2000 vient compléter le podium avec, seulement (!), 370 mm.
Ainsi l'automne 2012 se classe en 11ème position !

Le mois de décembre est également bien humide, mais là aussi, rien d'exceptionnel. Avec 117.5 mm depuis le 1er et jusqu'au 26 décembre, ce mois se classe, à ce jour, en 10ème position des mois de décembre les plus pluvieux, loin, très loin derrière décembre 1999 avec ses 195.4 mm !

Noël au balcon, Pâques aux tisons ? Nous verrons bien toujours est-il que la température de la journée de Noël 2012 a présenté un excédent, par rapport à la moyenne, de 5°6 ! Le Père Noël devait transpirer sous sa houppelande ! Le Noël le plus "chaud" date de 1997 avec une température maximale de ... 14°1 ! ! ! Avec nos 11°7 de maxi cette année, nous sommes un peu ridicules. Un peu seulement car nous nous situons quand même dans le 4ème quintile (quintile 4 : les 6 années les plus chaudes sur 30 ans).

On peut d'ores et déjà dire que 2012 sera une année "normale" pour les températures par rapport à la moyenne 1981 - 2010, avec un écart de la température moyenne à la normale voisin de 0°1. Cette année aurait été classée "chaude" si l'on se référait encore à la "normale" 1971 - 2000 comme nous le faisions il y a 2 ans ! En effet, avec la hausse des températures, la "normale climatologique (moyenne de référence sur 30 ans) a augmenté de quelques deux dixièmes de degrés en 10 ans !

Serge Lesur, le 27/12/2012

Crapauds

Avis aux photographes.

Avez-vous des photos bien localisées de crapaud commun ? Si oui, envoyez-les à Mickaël Barrioz pour identification de la sous-espèce. En effet, le département de l'Orne pourrait accueillir 2 sous-espèces différentes de crapaud commun. *Peter Stalleger, le 03/01/2013*

Suite à l'appel relayé par Peter, je viens d'envoyer 3 photos de crapaud à Mickaël Barrioz. Et très rapidement il me dit que ce ne sont pas des crapauds Bufo bufo bufo mais bien des crapauds Bufo bufo spinosus !

Ce qui est le plus passionnant, c'est que ces photos ont été faites à Bazoches sur Hoëne et à Essay, donc dans le bassin parisien. Ce qui fait que le crapaud épineux voit ici son aire de répartition s'étendre sur la marge ouest du bassin parisien. La limite semble bien être située dans notre département !
Alors naturalistes ornais, à vos photos ! Nous pourrions ainsi délimiter avec précision cette répartion crapaud commun / crapaud épineux.
Pour envoyer vos photos :
mickael.barrioz@cpiecotentin.com

Thierry Plu , le 04/01/2013

Pour continuer sur ce sujet, j'ai également envoyé une photo de Crapaud "commun" à Mickaël prise sur la carrière de Belle eau à côté d'Argentan (bassin parisien)...et verdict, il s'agit encore d'un Crapaud épineux !! Profitez de cette dernière année de prospection avant la publication de cartes actualisées pour prendre et envoyer des photos afin de délimiter les aires de répartition de ces deux "subsp/espèces"!

Michaël Roche, le 08/01/2013

Une nouvelle donnée de crapaud épineux nous vient de la commune de Vingt-Hanaps, par une photo prise par René Reboux il y a 20 ans déjà. Merci de continuer à chercher dans vos fonds de photos…

Peter Stalleger, le 19/01/2013

Pour la distinction des sous-espèces, P. O.Cochard écrivait il y a 2 ans déjà :

- Ca tient à de menus détails, certains spécialistes pensant d'ailleurs
- Qu'il ne s'agit que d'écotypes.
- Les individus du sud et notamment les femelles ont une peau particulièrement tuberculeuse voire épineuse.
- Les femelles sont également souvent très robustes et grandes.

Le critère également détectable chez les mâles est la couleur de l'iris : il est franchement orange voire rougeâtre chez spinosus, seulement jaune orangé ou cuivré chez bufo. *Peter Stalleger, le 19/01/2013*

Réunions

Par Pierre Legot

Réunion de bureau du 09/10/2012

1 - Le point sur les décisions prises lors de la précédente réunion

Assemblée générale : Elle se tiendra comme prévu le samedi 26 janvier 2013 à Argentan.

Projets de réalisation en cours: Atlas des papillons, atlas des orchidées, bibliographie Letacq. Aucun avancement des travaux.

Réunions de bureau : la réunion du 13 novembre est reportée au jeudi 23.

Article sur le centre G.D.E de Nonant-le-Pin: revu et corrigé. A mettre sur Internet.

Centre de stockage de Fel : aucun volontaire pour siéger à la commission de surveillance, donc on ne répond pas.

2 - Courrier reçu

L'inauguration officielle du C.R.I.L du Moulin à Saint-Denis aura lieu le samedi 20 octobre 2012 à 10 heures. Pierre représentera l'AFFO avec Cédric et Estelle.

Comité Régional Trame Verte et Bleue : une réunion de présentation aura lieu le lundi 22 octobre à Caen à l'Abbaye aux Dames.

Lettre du sous-préfet d'Argentan nous prévenant de la création du Centre d'enfouissement GDE à Nonant-le-Pin et nous demandant de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger à la commission de suivi de site.

Lettre du CREPAN pour éviter le gaspillage alimentaire. Ceci n'est pas une des préoccupations prioritaires de l'AFFO. Toutefois voir avec Cédric s'il y a un lien possible avec des animations faites dans les écoles.

3 - Plan de gestion de la Fuie des Vignes

Le mardi 2 octobre, Jacques et Pierre ont participé à une réunion à la mairie d'Alençon en vue d'établir un plan de gestion de la Fuie des Vignes. Une nouvelle présentation de la zone naturelle a été faite et nous avons évoqué plusieurs pistes possibles à réaliser.

4 - Renouvellement de la présidence de notre association

Serge fait part au bureau de son intention de quitter la présidence de l'association lors de la prochaine assemblée générale et ce pour plusieurs raisons : personnelles, professionnelles et pour un certain « ras-le-bol » : beaucoup de travail, d'énergie dépensée pour un maigre résultat. L'association est de plus en plus sollicitée et nous ne pouvons faire face ; à cela il faut ajouter les dossiers qui reviennent après plusieurs années (Fontaineriant par exemple). Sans doute faut-il revoir la structure de l'association ? Limiter la durée de présidence? Thibaut et Aline disent bien comprendre la position de Serge ; le bureau n'a guère changé depuis des années ; quant au Conseil d'administration, certes il se réunit régulièrement mais se borne le plus souvent à entériner l'action du bureau ou du président. De même l'Assemblée générale se contente d'accorder un satisfecit aux actions entreprises.... Mais pas d'aide, pas de nouvelles candidatures au bureau … il n'y a pas de partage du travail. Certes l'association a des adhérents mais ceux-ci ne voient pas les problèmes de l'AFFO. Il nous faut définir la tache du président, la durée de son mandat ; redéfinir une nouvelle forme d'association en revoyant le projet. Lors de la prochaine réunion de bureau nous établirons la liste des travaux faits ou à faire et nous envisagerons les suppressions possibles.

Réunion de bureau du 22/11/2012

1 - Réactualisation des ZNIEFF

Nous avons reçu un appel de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) pour boucler rapidement la réactualisation des ZNIEFF commandée l'an passé. Les inventaires ont été envoyés par Estelle. Restent à terminer le rapport écrit. Serge pose une question importante : dans l'avenir faudra-t-il accepter la réalisation d'un tel dossier ? L'AFFO a-t-elle vocation à être un bureau d'études ? Thibault pense que cette question pourrait être vue au coup par coup.

2 - Base de données SERENA

Toutes les données naturalistes que nous avons ont été basculées sur un nouveau format de base de données dit SERENA. SERENA est de plus en plus utilisée par les collectivités travaillant sur les données naturalistes. Cela a nécessité beaucoup de travail et de réunions mais le résultat est là. Grand merci et bravo à Cédric, accompagné par Sylvain Montagnier du PNR Normandie-Maine.

3 - Emouchet

Un nouveau numéro de l'Emouchet est prêt. Ce numéro sera envoyé aux adhérents avec le dernier Petit Liseron 2012.

4 - Site Internet

Ida Renoult (notre webmaster) nous a prévenus qu'elle ne pourrait plus s'occuper de notre site Internet à compter de janvier 2013. Il va falloir trouver un successeur. Six adhérents peuvent assurer la gestion courante du site, il en est autrement en ce qui concerne les grosses modifications à apporter et la maintenance générale du site.

5 - Questions diverses

Demande de chercheurs du Loiret pour une collaboration et une communication de nos recherches sur les papillons de l'Orne, en vue de la réalisation et de la publication d'une thèse. Le bureau donne son accord. Une convention va être signée.

La déposition effectuée lors de l'enquête publique sur le centre GDE de Nonant-le-Pin sera mise sur notre site internet (partie réservée à nos adhérents).

Le 12 décembre prochain aura lieu un colloque sur l'eau à Bagnoles de l'Orne organisé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. A leur demande, l'après-midi, il y aura la projection de « Pesticide mon amour » pour introduire un débat sur les substances nocives présentes dans l'eau (les pesticides, mais pas qu'eux). Erik Fretel et Serge Lesur sont invités pour présenter le film et expliquer la démarche de l'association.

Dominique Paris envisage de travailler avec une classe GPN, de mars 2013 à mars 2014, sur la protection des insectes sur le site du lycée agricole de Sées.

Conseil d'administration du 15/12/2012

1- Point financier au 15 décembre 2012 et budget prévisionnel 2013.

Les dépenses prévues au budget prévisionnel ont été moins nombreuses : l'atlas des papillons n'a pas été édité et les achats ont été moins importants. Par contre la maintenance du véhicule est un peu plus élevée. Les recettes sont en augmentation grâce aux activités de Cédric (animations) et aux ventes de produits (livres) lors des diverses manifestations. Le capital se maintient entre 25 et 30 000 €, ce qui représente environ six mois de trésorerie. D'ici la fin de l'année, des recettes sont encore à rentrer et des dépensés à régler. Le point financier au 31 décembre 2012 paraîtra dans le prochain Petit Liseron et sera présenté lors de la prochaine Assemblée générale. Le budget prévisionnel 2013 a été établi. Proposé aux administrateurs il est adopté à l'unanimité.

2 - Questions diverses.

Serge présente un bref compte-rendu du Colloque sur l'eau qui s'est tenu à Bagnoles de l'Orne le 12 décembre. Suite à la projection de « Pesticide mon amour » Erik Fretel et Serge ont animé un débat qui a permis de nombreux échanges. Serge se

pose la question d'une telle participation : certes cela fait connaître l'association mais quelles sont les retombées ? Difficile de le savoir. De même notre non-présence aurait-elle un impact ? Là encore, difficile de donner une réponse.
Elodie évoque le questionnaire envoyé par le CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie).

3 - Organisation de l'assemblée générale 2012
Elle aura lieu à Argentan le samedi 26 janvier 2013. Il est prévu une présentation par le conservatoire de Brest du projet d'atlas botanique de l'Orne. Voir si le conservatoire a une exposition à présenter lors de cette AG. Serge propose que le matin, de 10 à 12 heures, soit organisée une balade sur les bords de l'Orne pour voir ce qui a été fait pour la préservation du cours d'eau et des zones humides limitrophes. Cédric est chargé d'étudier cette proposition.

4 - Candidatures au C.A 2013 et … au bureau
Le tiers renouvelable est le tiers n°1 élu en 2009. Christophe Girard souhaite quitter le G.A car il a accepté des responsabilités au Conservatoire fédératif des Espaces Naturels. Pierre annonce son intention de quitter son poste de secrétaire. Il faut penser à renouveler et à étoffer le bureau de l'association : chacun est invité à « trouver » des adhérents à solliciter.

5 - Quel avenir pour la présidence de l'AFFO ?
Élodie dirige la discussion (Serge ne souhaitant pas participer au débat). Devant le surcroît de travail et une certaine « lassitude » Serge a décidé de quitter la présidence de l'AFFO. Il est vrai que les nombreuses démarches à faire, les courriers (postaux et électroniques) très nombreux, les réunions dans (et hors) les commissions, les déplacements à Caen etc., le peu d'écoute que l'on a et les résultats souvent décevants qui en découlent font qu'un jour il y en a assez. Le problème est à régler entre nous. La Liste du travail fait par Serge a été dressée. Voir ce qui relève de la tâche du président, les activités qui peuvent être abandonnées ou partagées, ce qui est du rôle de l'AFFO et ce qui ne l'est pas ... La discussion est longue et animée, passionnée. Mais la solution n'est pas simple à trouver et elle ne l'est pas en cette soirée. Voilà du travail pour le prochain C.A. voire lors d'un séminaire spécial. À une question précise de Pauline, Serge répond qu'il n'est pas question pour lui de quitter l'AFFO, ni de continuer à en être président … dans les conditions actuelles. Il paraît indispensable que des administrateurs (ou des adhérents) s'investissent plus dans les activités et le travail associatif que nous entreprenons. Il faut aussi penser à nos deux salariés. Vu l'heure, nous cessons la discussion et partageons dans une atmosphère conviviale les plats apportés par chacun.
BONNE FIN D'ANNÉE A TOUS !

ASSEMBLEE GENERALE 2012

Cinquante et un adhérents sont présents et cent deux ont envoyé leur pouvoir ; le quorum étant atteint l'Assemblée peut délibérer valablement. Serge remercie les personnalités présentes: Monsieur le député de la circonscription, M. le conseiller général d'Argentan-Est et M. le Maire-adjoint de la ville d'Argentan ainsi que la déléguée régionale du Conservatoire Botanique National de Brest qui ont répondu favorablement à notre invitation, et tous les adhérents qui se sont déplacés bien que les conditions météorologiques ne soient guère favorables.

1 - Rapports moral et d'activités
Ces rapports ont été communiqués à tous les adhérents de l'association, au début du mois, par l'intermédiaire de notre bulletin de liaison « Le Petit Liseron » n°5/2012. Un diaporama retrace les principales activités de l'année 2012. Serge rappelle les grandes lignes de son rapport moral, évoque également les multiples tâches auxquelles nous devons faire face mais aussi le problème du financement de l'association avec l'apport indispensable des aides de la part de nos partenaires principaux, qu'il profite pour remercier de leurs soutiens. Serge donne ensuite la parole à M. Gouasdé, député, puis à M. Carpentier, conseiller général. Tous deux suivent les activités de notre association et s'intéressent à nos actions, ils se disent prêts à nous rencontrer quand nous le souhaiterons ; ce dont nous prenons bonne note.

2 - Rapport financier au 31 /12/2012
Ce rapport est présenté et commenté par notre trésorier Thibaut Huet.
La plupart des activités servent au fonctionnement de l'association et au paiement de nos deux salariés : Estelle et Cédric. Le contrat d'avenir d'Estelle étant terminé, en 2013 son salaire sera entièrement financé par l'AFFO. Un adhérent demande si la part du bénévolat pourrait être évaluée ? Quand on fait une demande de subvention, une demande de projet, on indique le montant du « bénévolat valorisé » et, à travers les projets présentés, les collectivités ont ainsi une idée du bénévolat requis, voire indispensable. On pourrait faire apparaître le « bénévolat valorisé » dans le budget (valeur en € ou en heures de travail).

3 - Elections au conseil d'administration
Le premier tiers du Conseil d'administration est renouvelable cette année. Par ailleurs, Christophe Girard a souhaité quitter le Conseil d'administration. Font acte de candidature : Florence Brunet, Elodie Jacq, Dominique Paris, Christine Lerat, Aurélie Chalumeau, Francis Bisson, Jacques Bellanger « pour les renouvelables » auxquels il convient d'ajouter Mme Anne-Sophie Boisgallais et M. Joachim Cholet. Les membres présents sont invités à passer au vote.

4 - Résultat des élections
Le vote a donné les résultats suivants:
Nombre de votants: 111; Bulletin nul : 1Suffrages exprimés : 110
La liste complète a obtenu 110 voix ; tous les candidats sont élus.
Le Conseil d'administration se réunira à la fin de l'assemblée pour élire le nouveau bureau.

5 - Actions et missions du Conservatoire botanique de Brest Catherine Zambettakis présente le Conservatoire de Brest agréé en tant que conservatoire botanique national depuis 1990. Il recouvre les régions Basse-Normandie (depuis 2000), Bretagne et Pays de la Loire. Ses principales missions sont une mission de connaissance de la flore et de la végétation, une mission de conservation des espèces (principalement les plantes messicoles en Basse-Normandie), une mission d'information et de conciliation avec une formation ciblée pour certaines zones. Thomas Bousquet est plus spécialement concerné par la flore (nombre d'espèces, plantes rares, plantes menacées, plantes caractéristiques d'un milieu, plantes invasives) travail qu'il nous explique. Outre le recueil des données sur le terrain selon une méthode standardisée, il faut ensuite centraliser, valider et saisir les données. Après avoir travaillé depuis 2009 sur un atlas du Calvados, le Conservatoire de Brest souhaiterait que nous participions avec lui à la réalisation d'un atlas pour l'Orne, travail qui s'étalerait sur une période de 3 à 5 ans. Pour François Radigue il faut aussi former des naturalistes pour le département de l'Orne. Françoise Thouin rappelle que le Conseil général de l'Orne a décidé de cibler les recherches sur les espaces naturels sensibles. Les deux Parcs naturels régionaux (Michel Ameline pour le PNR Normandie-Maine, Catherine Baur pour le PNR du Perche) disent tout l'intérêt qu'ils portent à la réalisation d'un tel atlas départemental. Serge Lesur pense réaliste, et très motivant, de pouvoir participer pleinement à cette réalisation. L'Assemblée générale approuve ce projet.

6 - Bilan de l'année 2012
Le trésorier Thibaut Huet présente ce bilan qui montre les capitaux de fonds associatifs. Le président propose de passer au vote des 3 rapports présentés (moral,

activités, financier). Aucun vote « contre », aucune abstention, les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité.

7 - Projets - Budget prévisionnel

Certaines actions prévues en 2012 n'ont pu être réalisées, notamment les publications. En 2013 nous publierons l'atlas sur les papillons. Les sorties nature, chantiers, rencontres naturalistes sont reconduits. Le projet «Insectes » s'achève en 2013. Il nous faudra également réfléchir sur le fonctionnement et l'organisation de l'association et surtout trouver des solutions pour un fonctionnement « durable ». Un Conseil d'administration « élargi » sera réuni pour en discuter. Thibaut présente alors le budget prévisionnel 2013 qui prend en compte toutes ces activités et des subventions égales à celles de cette année. Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

8 - Montant des cotisations

Vu l'état des finances, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de maintenir le taux actuel des cotisations pour 2014. L'assemblée se prononce pour le maintien des cotisations actuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale en remerciant l'ensemble des adhérents présents pour leur participation active et leur souhaite un bon retour dans leurs foyers. Il invite les administrateurs à assister dans une dizaine de minutes au premier conseil d'administration de l'année pour élire le bureau et fixer les dates de CA pour l'année.

Conseil d'administration du 26 janvier 2013

Suite à l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration se réunit pour désigner les membres du bureau et fixer les dates de réunion du C.A. pour 2013.

Election au bureau : président : Serge Lesur, vice-présidentes : Aline Beslin et Elodie Jacq, secrétaire : Rosine Guerchais, secrétaire-adjointe : Martine Lesur, trésorier : Thibaut Huet, trésorier-adjoint : Joachim Chollet, membres : Jacques Bellanger, Anne-Sophie Boisgallais.

Le Conseil d'administration se réunira, les samedis 6 avril ,22 juin, 5 octobre et 14 décembre.

Une réunion exceptionnelle du conseil d'administration « élargi » aura lieu le samedi 16 mars 2013 à Saint Denis-sur-Sarthon de 10 h à 16 h. Cette réunion est organisée pour discuter de l'organisation du travail au sein de l'association. La première réunion de bureau est fixée au vendredi 15 février.

La rubrique du site Internet ...

Par Serge Lesur

... chapitre 5 : Un après ... le bilan

Après un an de fonctionnement, il semble intéressant de dresser un petit bilan sur la fréquentation du site Internet de l'AFFO, site que nous avons reconstruit en début d'année dernière grâce au travail de la « *webmastrice* » à qui nous avions confié la tâche.

Les nombreuses informations disponibles sur le site, et qui continueront de se multiplier dans les mois à venir, ont-elles intéressé les visiteurs ? Ont-ils été nombreux à visiter le site ? Voici quelques éléments de réponse.

Ce ne sont pas moins de 15 729 visites qui ont été effectuées sur le site de l'AFFO ! Incroyable ! Mais ces visites ont-elles été « volontaires » ou « accidentelles » ? En effet, pour ceux qui naviguent sur Internet on sait que parfois on arrive sur un site par hasard et cette visite ne correspond pas au souhait premier. Alors l'internaute déçu quitte le site et on navigue vers une autre destination. Le nombre moyen de pages visitées à chaque passage peut donc être un indice intéressant. Et là, on se prend à rêver : ce nombre moyen est proche de 31 pages ! Les internautes ne viennent donc pas par hasard et semblent être passionnés par leur passage sur affo-nature.org ! Et c'est ainsi que 485 640 pages ont été vues !

Origine des visiteurs

Mais qui sont ces visiteurs ? Eh bien pour la majorité, ce sont des habitants de l'Ile de France ! Ils sont 2 450 à avoir visité notre site, arrivant juste devant les Bas-Normands (quand même !) qui sont au nombre de 2 266. Toutefois, les Bas-Normands ont vu beaucoup plus de pages que les Franciliens : 41 pages par visite en moyenne contre 27 ! La région Rhônes-Alpes arrive en troisième position (1 108 visites). Les Corses, par contre, ne sont à l'origine que de … 3 visites ! Mais ils étaient intéressés quand même puisqu'il y eut 32 pages visitées à chaque passage. Ce sont les Caennais (ou plutôt les habitants du Calvados) qui sont les plus assidus à notre site et qui restent le plus longtemps en moyenne sur le site : plus de 5 minutes par visite. Bien d'autres choses peuvent être analysées grâce aux outils dont nous disposons. Nous en reparlerons prochainement, en particulier pour connaître les rubriques ou les pages les plus consultées.

A suivre donc !

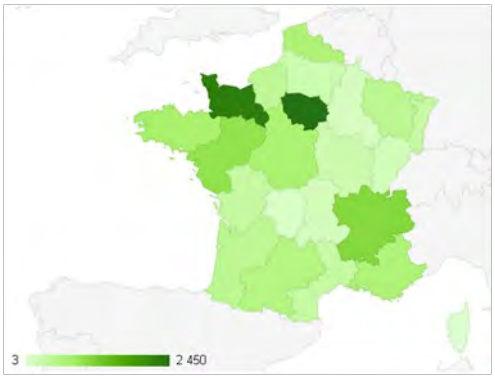

Répartition géographique des visiteurs de notre site

Grille numéro 37
Nature croisée par Michel Provost

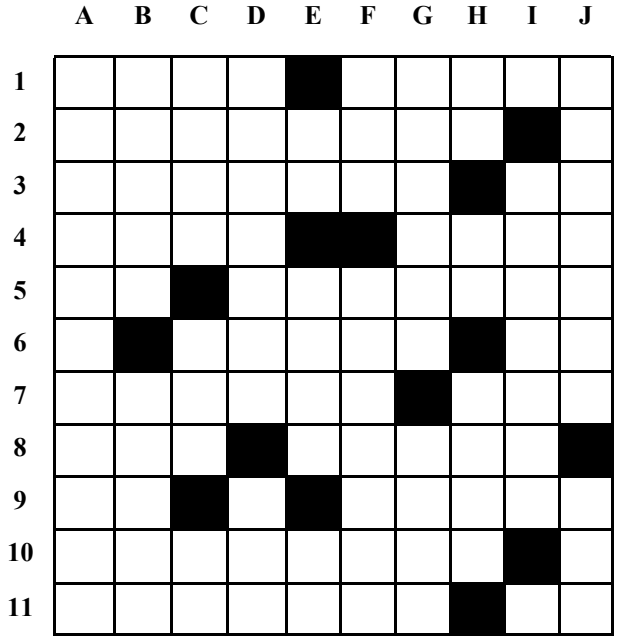

Horizontal

1 – Fournit les sources. Liquide organique.
2 – Autrefois pseudonévroptères.
3 – Poisson d'argent. Fait pleurer la geisha.
4 – Pays d'Asie. Noué n'importe comment.
5 – Article de bazar. Sème.
6 – Tire du lait. Agent de liaison.
7 – Rapace. Épaule de cheval.
8 – Trou dans un mur. Pisté.
9 – C'est du biscuit. Biotope de cœlentéré.
10 – Insecte du bord des eaux.
11 - Vient avec l'âge ? Saint pyrénéen.

Vertical

A – Nul n'est parfait, pas même ces insectes.
B – Rarement atteint. Nom latin d'un bel oiseau rare en Normandie.
C – Brève présentation. Moitié de glossine. Mercure.
D – Donnera tout son caractère à l'apéro. Cheville rarement ouvrière.
E – Le plus fort. Beau papillon. Mesure de vitesse.
F – Système de représentation cartographique. Choses ?
G – Tangible. Désordre en Irlande.
H – Petite ville sur la Tille. Passe à Saint Omer. Affluent de l'Eure.
I - Bourgade allemande dans une région de lacs.
J – Poissons un peu spéciaux. Femme de la côte.

Solution de la grille n° 36 :

1 Macroglosses. **2** Ornithoptère. **3** Raie. Atout **4** DC. Despote. **5** Ida. Hassan. **6** Idem. STO. **7** Neri. Emma. An. **8** Rênes. Star. **9** Ci. GM. Rien. **10** Engoulevents.
Verticalement :
A Morpion. Ce. **B** Ara. Erin. **C** Cnidaire. **D** Riec. Dingo. **E** Ot. He. Ému. **F** Ghadames. **G** Lotes. Ne. **H** Opossums. **I** Stupa. Atre. **J** Sétons Ain. **K** Er. Taret. L. Séneçon. NS.

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne
Toute reproduction interdite sans l'accord préalable de l'association y compris pour la presse, les services administratifs de l'Etat et des collectivités locales.

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Pierre Legot, Martine et Serge Lesur, Rosine Guerchais, Claude Maupay, Michel Provost.

Tirage : A.F.F.O.
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

ISSN 0296 - 9173
Numéro 4/2012
(138 depuis la première parution)

F.N.E.

Ce numéro a été composé le mercredi 13/01/2013

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE

CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél. : 02 33 26 26 62

E-mail : affo@wanadoo.fr

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair

L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE FÉDÉRATIF DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE Maison des Associations - Bureau 117 - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair